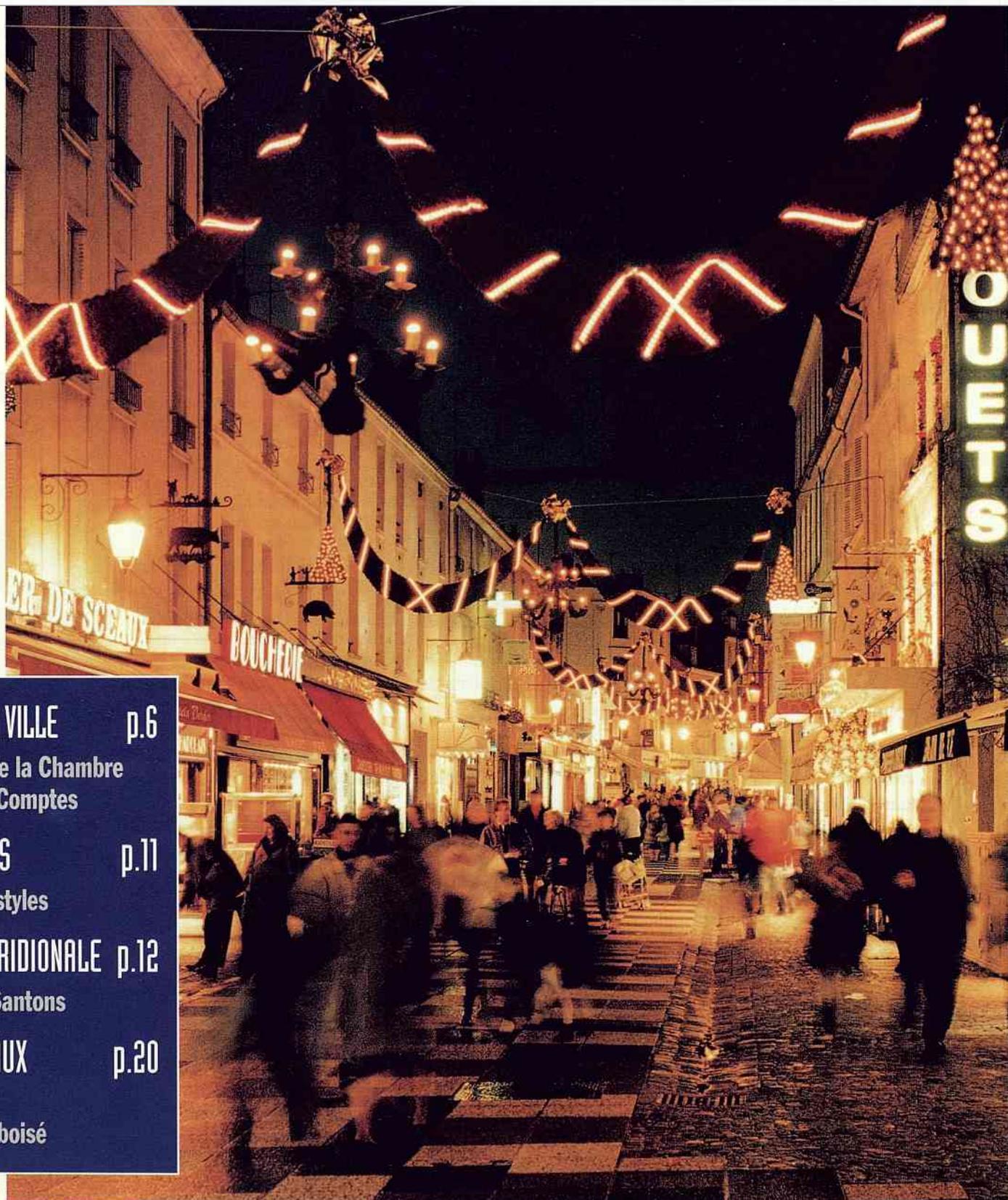


SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - Décembre 1996 - N° 260



GESTION DE LA VILLE p.6

Observations de la Chambre
Régionale des Comptes

ILLUMINATIONS p.11

3 quartiers, 3 styles

TRADITION MÉRIDIONALE p.12

16^e Foire aux Santons

PARC DE SCEAUX p.20

Sauvegarde
du patrimoine boisé

**CINÉMA
TRIANON**
Semaine du 11 au 17 décembre
Jude
de Michaël Winterbottom (v.o. - 2 h 02)

 mercredi 11 à 19 h
 vendredi 13 à 19 h
 samedi 14 à 21 h
 dimanche 15 à 17 h
 lundi 16 à 21 h
 mardi 17 à 19 h

Irma Vep
d'Olivier Assayas (1 h 36)

 mercredi 11 à 21 h 15
 samedi 14 à 19 h
 dimanche 15 à 20 h
 mardi 17 à 21 h 15

Chronique coloniale
de Vincent Mounikendam (v.o. - 1 h 30)

 vendredi 13 à 21 h 15
 Séance suivie d'un débat

Semaine du 18 au 24 décembre
She's one
(Petits mensonges entre frères)
d'Edward Burns (v.o. - 1 h 30)

 mercredi 18 à 21 h
 vendredi 20 à 19 h
 samedi 21 à 21 h
 lundi 23 à 19 h

For ever Mozart
de Jean-Luc Godard (1 h 20)

 mercredi 18 à 19 h
 samedi 21 à 19 h
 dimanche 22 à 20 h
 lundi 23 à 21 h

Secrets et mensonges
de Mike Leigh (v.o. - 2 h 20)

 vendredi 20 à 21 h
 dimanche 22 à 17 h

Semaine du 25 au 31 décembre
Les Aveux de l'innocent
de Jean-Pierre Améris (1 h 35)

 mercredi 25 à 21 h 15
 vendredi 27 à 19 h
 samedi 28 à 21 h 15
 dimanche 29 à 17 h
 lundi 30 à 19 h

Mission impossible
de Brian de Palma (v.o. - 2 h 10)

 mercredi 25 à 19 h
 vendredi 27 à 21 h
 dimanche 29 à 20 h
 lundi 30 à 21 h

Semaine du 1^{er} au 7 janvier 1997
Y aura-t-il de la neige au soleil ?
de Sandrine Veysset (1 h 40)

Horaires non déterminés

Breaking the waves
de Lars Von Trier (v.o. - 2 h 38)

Horaires non déterminés

Microcosmos,
le peuple de l'herbe
de Claude Nuridsany et
Marie Perrenou (1 h 15)

Horaires non déterminés

Programme détaillé
sur répondeur :
01 46 61 20 52
et aux Gémeaux :
01 46 61 36 67

calendrier

Décembre

12. 12 h, 95 rue Houdan (salle rose), repas de Noël, organisé par le club des Aînés.

12. 18 h 30, à la bibliothèque municipale, conférence sur *l'Ange gardien de Bonaparte, le Colonel Muiron* par Jean-Luc Gourdin, organisée par la bibliothèque municipale.

13. 14 h 30, salle Renaudin, face au cinéma Trianon (entrée par le passage), conférence sur les superstitions, par Oksana Willer Garin, organisée par Sceaux Culture, Loisirs et Amitié.

13. 15 h 30, aux Gémeaux, conférence sur "Anne de Noailles, poétesse et femme du monde", par Léon Paul Fargue, organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

14. 17 h, aux Gémeaux, "Saintes à Sceaux", Schubertiade, concert romantique de la Chapelle Royale des Champs-Élysées, direction Philippe Herreweghe.

14. 20 h 30, au stade des Clos Saint-Marcel, l'ASA Sceaux équipe féminine de basket nationale 1B reçoit SF Versailles.

14. 20 h 45, aux Gémeaux, "Saintes à Sceaux", œuvres de Schumann et de Mendelssohn, concert symphonique de la Chapelle Royale des Champs-Élysées, direction Philippe Herreweghe.

Du 14 au 21. A la MJC, opération de collecte de jouets en partenariat avec le Secours populaire.

16. 14 h, au club des Aînés, dans le cadre du cycle "le livre vivant" : *la Comédie du pouvoir* de Françoise Giroud.

16. 20 h, 95 rue Houdan (salle rose), conférence dans le cadre du cycle Gestion du patrimoine, "Comment gérer son patrimoine", organisée par Sceaux Culture, Loisirs et Amitié.

Du 17 au 20. 20 h 45, aux Gémeaux, *Lève-toi et marche* de Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau.

18. 16 h, à la MJC, animation de Noël pour les jeunes adhérents.

18. 15 h 30, au 14 ter rue des Imbergères, goûter de Noël, organisé par Mamans Accueil (voir p. 28)

20. 14 h 30, 95 rue Houdan (salle rose), conférence avec illustration musicale sur "Haendel, génie allemand ? génie anglais ?" par André Gauthier, organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

21. 20 h, au stade des Clos Saint-Marcel, l'ASA Sceaux équipe masculine de basket nationale 2 reçoit Franconville.

Janvier

9. 15 h, à l'ancienne mairie, conférence-projection sur "la Chine de l'an 2000" par le Général Henri Eyraud, organisée par le Collège universitaire fontenaisien.

10. 14 h 30, à l'ancienne mairie, conférence avec illustration musicale sur Richard Strauss, organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

11. 20 h 45, aux Gémeaux, duo de pianos, concert de Claire Desert et Emmanuel Strosser, organisé par les Soirées musicales de Sceaux.

12. 8 h, 95 rue Houdan, départ des 25 km Audax, souvenir Lolo Berger, organisé par les marcheurs Audax randonneurs de Sceaux 92 (voir p. 30)

14. 20 h, au stade des Clos Saint-Marcel, l'ASA Sceaux équipe masculine de basket nationale 2 reçoit FST Jean de Braye.

Expositions

**À l'ancienne mairie
Jusqu'au 15 décembre**
16^e Foire aux Santons
et Crèches de Provence
Entrée gratuite

**À la MJC
Du 10 au 24 décembre**
"Paris - New York,
vision d'une Américaine"
Tableaux de Cynthia Wolsfeld

Du 3 au 18 janvier
"Bleus Nègre"
Tableaux de Virginie Nègre

22^e CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX

Dimanche 2 février 1997
de 8 h à 13 h

 Ouvert à tous
Inscription gratuite à partir
du lundi 20 janvier
à la mairie de Sceaux

Renseignements :
Service Relations publiques/Communication
01 41 13 33 00
Office Municipal des Sports
01 46 60 35 99

OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

Pavillon du jardin de la Ménagerie
(ex-pavillon du gardien)

70 rue Houdan à Sceaux

Tél. 01 46 61 19 03

 Ouvert du mardi au vendredi
de 14 h à 18 h
et le samedi de 10 h à 12 h

Ciné-enfant au cinéma Trianon
**Tarif spécial 10 F (enfants)
20 F (adultes)**
Décembre
à partir de 3 ans
L'antilope d'or
dessin animé d'Atamov, Vinokourov et
Schwartzman (URSS - 32 mn - v.f.)

mercredi 18 à 14 h 30

samedi 28 à 14 h 30

à partir de 5 ans
Pinocchio
de Steve Barron (1 h 35 - v.f.)

mercredi 11 et samedi 14 à 14 h 30

samedi 21 et mardi 24 à 14 h 30

à partir de 7/8 ans
Le professeur Foldingue
de Tom Shadyac avec Eddy Murphy (1 h 35 - v.f.)

mercredi 25 et vendredi 27 à 14 h 30

mardi 31 à 14 h 30 + séances en soirée

Janvier
à partir de 5 ans
Microcosmos, le peuple de l'herbe
de Claude Nuridsany et Marie Perrenou (1 h 15)

 mercredi 1^{er} et vendredi 3 à 14 h 30

samedi 4 et mercredi 8 à 14 h 30

samedi 11 à 14 h 30

Programme sur répondeur : 01 46 61 20 52



Transparence et vie démocratique

Notre ville, comme beaucoup d'autres, a fait l'objet récemment d'un examen de sa gestion par la Chambre Régionale des Comptes. À la suite de cet examen qui portait sur les exercices 1987 à 1992, la Chambre a arrêté ses observations définitives et celles-ci ont été communiquées à l'ensemble du Conseil municipal lors de sa séance du 23 octobre dernier.

Afin que tout un chacun puisse en prendre connaissance, j'ai souhaité que ce rapport soit intégralement publié dans ce numéro de *Sceaux Magazine* (voir p. 6 et 7).

Il faut savoir d'ailleurs que ces examens de la Chambre Régionale des Comptes sont pour les collectivités locales ce que sont les contrôles fiscaux pour les entreprises : il y a toujours des observations et des redressements plus ou moins importants. Rarement des félicitations...

Pour ce qui nous concerne, ce rapport ne met en cause que certains éléments de calculs très spécifiques mais ne fait aucune remarque sur notre gestion générale, ce qui (il faut le reconnaître) est relativement rare aujourd'hui. Les Sceaux devraient être rassurés sur la manière dont leur ville est gérée...

Le lundi 16 décembre prochain, nous organisons une réunion publique dans le cadre de la préparation du budget 1997. Il faut effectivement que chacun puisse être éclairé sur nos réalisations, nos objectifs et nos contraintes. Très rares sont les villes qui se livrent à ce type d'exercice initié à Sceaux par nous l'an dernier.

Combien de villes tiennent dix réunions du Conseil municipal par an ? Pas toutes, sachez le. Combien de municipalités permettent à leur opposition de s'exprimer aussi largement dans les bulletins municipaux ? Vérifiez, vous serez édifiés.

Certaines lectures pouvant laisser croire que dans notre ville le débat ne serait pas démocratique, ou que nous prendrions des libertés avec la loi, il faut bien que je mette de temps en temps les points sur les "i" et que je "sorte de mes colonnes"...

Cela étant, dans quelques jours commencera la "trêve des confiseurs", période de l'année durant laquelle, oubliant provisoirement les divergences qui peuvent nous séparer, chacun se tourne vers l'avenir en exprimant des vœux. Nous pensons aux jeunes et aux moins jeunes en difficulté, aux chômeurs, aux exclus, en espérant qu'en cette fin de siècle des jours meilleurs nous attendent.

À toutes et à tous, le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël et d'heureuses fêtes de fin d'année.

Pierre Ringenbach
Maire de Sceaux
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Etat civil du 1^{er} au 31 octobre 1996

NAISSANCES

Florian, Piet, Gerhard DE MEY - Matéo, Tom, Gaétan, Michel GIRARDOT - Yohan, Arnaud, Régis BELLE - Amine SEDDOUKI - Tony, Dave RIBEIRO - Alexandre, Maurice, Roger CARTON-DUSSEIGNEUR - Léa, Marie WALDMANN - Manon, Emilie, Catherine ROBERT - Antoine, Patrick LAUG - Clémence, Françoise, Marie JOHANET - Kevin, Marcel, Bernard BOUTIN - Valentin, Roland, Pierre, Edouard MARIETTE - Géraud, Hubert, Cyrille, Godefroy, Marie, Joseph, Emmanuel PELLETIER DOISY - Hugues, Jean, Thomas ANCEL - Alexia, Christiane, Aline BISTES - Joana, Marie, Aline BISTES - Camille, Jeanne, Marie, Jacqueline FABRE

MARIAGES

Serge, Paul, Claude MATHIS et Nicole, Monique, Louise, Berthille FAROUX - Frédéric, Albéric, Bernard VIRAIZE et Dominique, Marie-Pierre, Michelle

HOULES - Georges CALLETAUD et Luce FLEITOUT - Gérard, Marie, Jacques CHOPLAIN et Martine, Charlotte, Raymonde HAVARD - Gilles, Albert BOUFFLERS et Françoise, Alice, Maria JOUAN - Alexandre, Henri, Michel FIGUIERE et Nathalie, Céline BROCARD - Nicolas, Jacques, Michel MAINCENT et Kim, Van NGUYENDUY

DÉCÈS

Hélène, Marie, Claire GAILLARD veuve CUGNET - Madeleine, Denise, Emilie VI-GOT veuve DANTON - Blanche, Elise LOUAGE veuve WEPIERRE - Micheline, Marceline, Françoise, Claudia RABELLE veuve PERIGUEUX - Lucie, Jeanne SCHEFFER veuve d'HOSTINGUE - Suzanne, Adrienne GABET divorcée GULLON - Antoine, Alfred FER-RATY - Jean, Charles, Paul RIGAUD - Alfred, Raymond OLLIVE - Maurice, Alain, René PIGEON - Charles, Marie, Joseph, Pierre, Jean de LOUSTAL - Jean, Adrien, Henri HOYON

Le recensement à 17 ans est obligatoire

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1979 devront se faire recenser au cours du mois de janvier

1997 en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

S'inscrire sur les listes électorales

Un droit, un devoir

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins. Pour pouvoir voter à partir de 1997, la date limite d'inscription est le mardi 31 décembre 1996.

Sont électeurs tous les Français et Françaises majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques. Cet appel concerne particulièrement :

- ceux qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 1997 ;
- ceux qui ont déménagé : l'inscription sur les listes électorales après un déménagement n'est en aucun cas automatique ; les personnes qui ont déménagé et désirent être inscrites sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence doivent demander leur inscription à la mairie.

Les électeurs qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent impérativement le signaler avant le 31 décembre 1996.

Les personnes non inscrites sont invitées à demander leur inscription à la mairie au plus tard le mardi 31 décembre 1996.

Comment s'inscrire ?

Il suffit :

- soit de se présenter personnellement à la mairie, au service Affaires générales, 120 rue Houdan ;

- soit de formuler sa demande par correspondance (sous pli recommandé de préférence) ;
- soit de donner un pouvoir écrit à un tiers (mandataire) qui procédera aux formalités d'inscription auprès de la mairie.

Pièces justificatives à fournir

Il faut présenter des pièces établissant son identité et son attachement à la commune.

L'identité est prouvée par l'une des pièces suivantes :

- la carte nationale d'identité ;
- le livret de famille ou une fiche d'état civil ;
- le livret militaire ou la carte du service national ;
- le passeport, même périmé.

L'attache avec la circonscription du bureau de vote est prouvée par :

- soit une preuve de domicile ou de résidence : quittance de loyer, facture de téléphone ou d'électricité, ou une déclaration certifiant que le domicile de l'intéressé est celui des parents pour les jeunes accédant à la majorité ;
 - soit un certificat du percepteur établissant la qualité de contribuable.
- Faites sans tarder cette démarche simple pour être sûr d'être inscrit sur les listes électorales à la date du 1^{er} mars 1997.

Marché du Centre Ouverture exceptionnelle

Le marché du Centre sera ouvert pour les fêtes le mardi 24 décembre 1996 de 15 h 30 à 19 h et le mardi 31 décembre 1996 de 15 h 30 à 19 h.

Nouveaux Scéens

Vous vous êtes installés à Sceaux hier, la semaine dernière, il y a un mois, depuis le 1^{er} janvier 1996... Faites-vous connaître à la mairie*. En effet, le maire et le conseil municipal, le secrétaire général des services de la ville et ses principaux collaborateurs, les animateurs des principaux organismes ou associations intervenant dans

les domaines social, culturel ou sportif, seraient heureux de faire votre connaissance, au cours d'une rencontre d'accueil, qui aura lieu fin janvier 1997.

*Service Communication Relations publiques
Hôtel de Ville - 122, rue Houdan
Tél. 01 41 13 33 00.

Diffusion du carnet de santé

Dans les Hauts-de-Seine, les carnets de santé sont acheminés par la poste au domicile des assurés depuis le 26 novembre 1996.

Cette distribution qui se fait par ordre alphabétique ne devrait pas être achevée avant le 2 janvier 1997.

Après cette date, si vous n'avez pas reçu votre carnet, vous devez vous adresser directement à votre Centre de Sécurité Sociale.

Maintenant, votre santé a une mémoire !

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Noël et Jour de l'An

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les centres et services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine seront ouverts au public :

le mardi 24 décembre de 8 h 30 à 15 h 30,
le mardi 31 décembre de 8 h 30 à 15 h 30.

Ils seront de nouveau à votre disposition le jeudi 26 décembre 1996 et le jeudi 2 janvier 1997 à partir de 8 h 30.

CIFF - Centre d'Information Féminin et Familial

Un nouveau service intercommunal dans le quartier des Blagis : une permanence du Centre d'Information Féminin et Familial (CIFF) tous les mercredis de 15 h à 18 h.

Au Centre socio-culturel l'Escale - 8/12, rue Paul Verlaine - Fontenay-aux-Roses.
Tél. 01 43 50 48 00

Séjours de vacances d'hiver 1997

A l'occasion des congés scolaires d'hiver, différents séjours en centres de vacances sont proposés à vos enfants, avec un programme d'activités adapté à leur âge.

Les inscriptions débiteront le lundi 6 janvier 1997 et seront closes le samedi 18 janvier 1997.

Pour tout renseignement, s'adresser :

Mairie de Sceaux
Service Action Educative et Sportive
122, rue Houdan - 92330 Sceaux
Tél. 01 41 13 33 92 ou 01 41 13 33 95

Enquête sur le logement

Jusqu'au 31 janvier 1997,
l'INSEE réalise une étude sur le logement.

Dans notre commune, quelques personnes recevront la visite d'un collaborateur de l'Institut. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Appel à la générosité publique

Jusqu'au 14 décembre 1996 : campagne nationale pour le fonds des Nations Unies pour l'Enfance, organisée par le comité français Fise-UNICEF.

Les personnes habilitées à quêter doivent porter, de façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte, qui doit être visée par le préfet, n'est valable que pour la durée de la quête autorisée. Attention, si la date officielle de la quête est un dimanche, les quêtes effectuées la veille sont autorisées.

Sommaire

Loisirs	2
Editorial	3
Les Scéens	4
Très vite	5
L'info du mois	6 et 7
• Observations définitives formulées par la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur la gestion de la commune de Sceaux	
Reportages	8 à 10
• Cérémonie du souvenir à l'école du Centre	
• 26 ^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle	
• 11 novembre, les cérémonies du souvenir	
• Séance d'audiovision au Trianon	
• Réunion des associations culturelles	
• La municipalité à l'écoute des parents d'élèves	
Actualités	11 et 12
• Illuminations	
• 16 ^e Foire aux Santons et Crèches de Provence	
Action culturelle	13 à 15
• Les Gémeaux	
• Ecole Nationale de Musique	
• Bibliothèque	
Conseil municipal	16 à 18
• Compte rendu de la séance publique du 28 novembre 1996	
• L'opinion des groupes de la majorité municipale	
• L'opinion des groupes de l'opposition	
Travaux	19
• Téléphones publics : du nouveau	
• Quartier Pierre Curie et sentier des Torques	
Environnement	20
• Parc de Sceaux	
Action sociale	21
• Deux lieux de soutien et conseil aux personnes, aux couples et aux familles	
• Allocation départementale de solidarité	
• Crèche parentale "Les Fripounnets"	
Associations	22 à 31
Bon à savoir	32 et 33
Petites annonces	34
Santé : services de garde	35

Observations définitives formulées par la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur la gestion de la commune de Sceaux

Exercice 1987 à 1992

L'examen de certains aspects de la gestion de la ville de Sceaux auquel a procédé la Chambre Régionale des Comptes, l'a conduit à retenir les observations suivantes concernant le contentieux lié à la rénovation de l'îlot Charaire et l'exploitation des aires de stationnement en ouvrage.

I - Le contentieux de l'îlot Charaire

En raison des malfaçons venues affecter des travaux entrepris pour rénover un quartier de la commune dénommé " îlot Charaire ", la ville de Sceaux a refusé (le 18 juillet 1985) la réception des ouvrages et a saisi le tribunal administratif de Paris. Cette requête tendait à faire établir la responsabilité contractuelle de diverses sociétés et celle d'un cabinet d'architectes.

Après que l'une des sociétés assignées devant la juridiction administrative eut fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ouverte par décision du tribunal de commerce en date du 25 novembre 1986, le tribunal administratif de Paris, par jugement du 14 mai 1991, a retenu la responsabilité solidaire de toutes les entreprises assignées par la ville de Sceaux et a évalué l'indemnisation du préjudice subi par cette commune à un montant global de 1 720 425 F TTC assorti des intérêts légaux et augmenté des sommes respectives de 50 000 F (à titre d'indemnité pour troubles de jouissance), de 10 000 F (en application des dispositions de l'article R 222 du code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel), et de 97 484,06 F représentant la prise en charge des frais d'expertise.

En exécution de la décision prise par le tribunal administratif de Paris et confirmée par un arrêt de la cour administrative d'appel de Paris en date du 19 octobre 1993, les parties condamnées avaient, dans un premier temps, versé une somme totale de 2 046 110,35 F, sous la forme de plusieurs chèques encaissés par la commune à la fin de 1991 et au début de 1992.

Or, au cours des investigations, la Chambre a pris connaissance d'un décompte des diverses sommes effectivement versées à la commune de Sceaux par les sociétés condamnées à indemniser la ville. Après vérification, il est apparu que ce décompte comportait plusieurs erreurs et omissions laissant présumer que le montant des sommes dues à la collectivité n'avait pas été perçu en totalité.

En réponse aux observations provisoires notifiées le 12 septembre 1995, le maire de la ville a fait parvenir à la Chambre deux nouveaux décomptes rectifiés, établis à des dates successives.

En premier lieu, a été communiqué le 9 novembre 1995 l'inventaire détaillé des sommes restant à acquitter par deux sociétés. Après avoir vérifié la pertinence des nouveaux paramètres de calcul mis en œuvre pour établir ce relevé rectificatif, et après avoir constaté que la comptabilisation des intérêts restant dus par ces deux entreprises pour la période postérieure à la date des derniers versements partiels, reçus par l'avocat de la commune, se révélait désormais exacte, la Chambre a pris note des deux titres de recette complémentaires, émis le 22 novembre 1995 à l'encontre de ces deux débiteurs pour des montants respectifs de 163 843,82 F et 209 896,00 F.

En second lieu, a été transmis le 5 février 1996 un décompte des sommes dont restait redevable, au 31 octobre 1991, une troisième entreprise condamnée à indemniser la ville de Sceaux ; leur total atteint le montant de 23 781,28 F qui, après vérification, se révèle conforme à l'ordre de grandeur auquel était parvenue l'évaluation faite par la Chambre. Toutefois ce montant, restant dû au 31 octobre 1991, doit être augmenté des intérêts légaux qui, depuis cette date, ont continué à courir et ne cesseront d'être applicables que le jour où le solde aura été effectivement acquitté par l'entreprise.

Il appartient donc à l'ordonnateur d'émettre un titre de recette complémentaire à l'encontre de l'une des entreprises condamnées qui reste débitrice à l'égard de la ville de Sceaux.

Le montant des sommes dues à la commune, à l'occasion de ce contentieux, aurait dû faire l'objet d'un contrôle plus attentif de la part des services municipaux, au moment où divers chèques leur ont été transmis par l'avocat de la ville, et un décompte détaillé aurait dû être établi lors de l'émission des titres de recette initiaux. En effet, c'est seulement après le prononcé de l'arrêt de la cour administrative d'appel que ce décompte a été obtenu par la ville.

II - La gestion déléguée des aires de stationnement en ouvrage

Dans le cadre d'une convention de mandat conclue le 21 décembre 1990, la ville de Sceaux a confié à un prestataire spécialisé une mission d'opérateur pour la gestion déléguée des aires de stationnement aménagées sur le territoire communal. Cette convention unique, en globalisant les modalités de gestion du stationnement payant - tant sur voirie qu'en ouvrage - offre à la commune l'avantage de traiter avec un seul partenaire.

a) Paiements tardifs de la rémunération due à l'exploitant

Les conditions particulières de la convention du 21 décembre 1990 fixent, en leur article 12.2, les modalités régissant le versement à l'opérateur de la rémunération qui lui est due au titre de sa gestion du stationnement en ouvrage.

À cet égard, il est convenu que " la rémunération forfaitaire sera réglée par moitié, à terme à échoir les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année civile ".

Or des retards accumulés tant par l'exploitant au moment d'établir sa facture que par l'ordonnateur lors de l'émission du mandat et par le comptable avant de régler la rémunération due au gestionnaire tendent à rendre caducs les délais prévus par la convention. À titre d'exemple, la rémunération du premier semestre 1991 a fait l'objet d'une facture établie par l'exploitant à la date du 12 mars 1991 ; le mandat de paiement correspondant a été émis le 28 mai 1991 et le paiement définitif a été effectué le 20 septembre 1991.

De même, la rémunération de l'exploitant, afférente au premier semestre 1992, due au 1^{er} janvier 1992, n'a été payée que le 19 juin 1992 ; celle établie au titre du second semestre 1992, exigible le 1^{er} juillet 1992, n'a été versée que le 22 janvier 1993.

b) Modalités selon lesquelles ont été versées auprès du comptable public les recettes collectées par l'opérateur

En vertu des dispositions de l'article 15.2 des conditions particulières définies dans la convention du 21 décembre 1990 " l'opérateur collecte les sommes versées par les usagers horaires et les abonnés du parc de stationnement et les reverse à la ville. Il doit verser à la ville, avant le 10 de chaque mois, l'ensemble des sommes encaissées le mois précédent ".

Les recettes collectées peuvent avoir trois origines distinctes : la caisse automatique ; le pupitre (c'est-à-dire le guichet où les usagers acquittent les droits de stationnement en cas de dysfonctionnement des caisses automatiques) ; le produit des abonnements.

Or les délais de versement stipulés à l'article 15.2 de la convention n'ont pas toujours été respectés : c'est généralement au terme d'un retard de quatre à six semaines que les recettes collectées durant les exercices 1991 et 1992 (soit au pupitre, soit au titre des abonnements) ont été versées par l'opérateur auprès du comptable public après avoir été préalablement déposées sur un compte bancaire.

c) Absence de décompte fixant la rémunération définitive due, après révision, à l'exploitant

La convention du 21 décembre 1990 définit les modalités selon lesquelles est versée la rémunération due à l'opérateur pour sa gestion du stationnement en ouvrage.

L'article 12.2, d'une part, prévoit que dans les quatre mois suivant la fin de chaque année civile l'opérateur présentera à la ville un décompte fixant la rémunération définitive, après application de la formule de révision.

Or, à la date du 6 juin 1995, n'a été établi par le gérant aucun récapitulatif annuel faisant apparaître le montant de la rémunération définitive qui lui est due (au titre de l'exercice 1992) après application des divers paramètres autorisant une révision du montant de la rétribution initialement convenu.

L'article 12.3, d'autre part, dispose que, " pour tenir compte de l'évolution des conditions économiques, les rémunérations dues à l'exploitant seront annuellement révisées et, pour la première fois, le 1^{er} janvier 1991 ".

Deux variables permettent de calculer le coefficient K, grâce auquel est révisée la rémunération de l'exploitant :

- PSDC (n-1) : valeur de l'indice mensuel des Produits et Services Divers, de catégorie C, pour le premier mois de l'année n-1.

- IS (n-1) : valeur de l'Indice des taux des salaires horaires, catégorie Services, publié trimestriellement par l'INSEE au premier jour de l'année n-1.

Seule la production d'un récapitulatif annuel (identique à celui établi par la société pour justifier sa rémunération révisée, afférente à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1992, au titre de l'exploitation du stationnement en voirie), faisant apparaître les divers critères retenus pour fixer la rémunération de l'exploitant, aurait permis de prendre notamment en considération la valeur chiffrée attribuée à chacun des deux indices PSDC (n-1) et ISS (n-1) à compter du 1^{er} janvier 1992. À défaut, la rémunération de l'exploitant n'a pas pu être révisée conformément aux dispositions contractuelles.

d) Lacunes affectant le contrôle qu'exerce la ville sur l'exploitation du parc

La Chambre a relevé qu'aucune clause ne prévoyait la collaboration d'un agent du Trésor Public au moment où l'opérateur collecte les sommes versées tant par les abonnés que par les usagers horaires amenés à acquitter leurs droits au guichet du parc. De ce fait, la ville n'est pas en mesure de conserver pleinement le contrôle de l'exploitation.

La Chambre prend note de la réponse du maire de Sceaux l'informant des initiatives prises par la commune pour faire désormais respecter les dispositions conventionnelles mentionnées aux points b) et c) ci-dessus.

Sceaux 1997 ses projets, son budget

Venez en discuter le lundi 16 décembre 1996
à 21 heures à la Faculté Jean Monnet

L'équipe municipale fera le point sur la situation de Sceaux à la fin 1996 et engagera le débat sur les enjeux et les projets de notre ville pour l'année 1997 : budget, fiscalité, aménagement, animations, environnement ...
Retenez cette date dès maintenant.

Cérémonie du souvenir à l'école du Centre

Le mardi 5 novembre, au nom de tous leurs camarades, les élus du Conseil d'Enfants, après avoir déposé une gerbe, ont observé une minute de silence en mémoire de leurs anciens morts au champ d'honneur et dont les noms figurent sur la plaque commémorative apposée à l'entrée de leur école.

Avec Chantal Brault, conseiller municipal délégué à l'Action Jeunesse, ils ont associé à cet hommage tous ceux qui ont donné leur vie au cours de cette cruelle guerre de 1914-1918, pour notre liberté d'aujourd'hui.



26^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle

Conformément à la tradition, l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle a été marqué à Sceaux, le samedi 9 novembre à 11 heures, par le dépôt d'une gerbe en forme de croix de Lorraine au pied du monument de la place du Général de Gaulle. En ouverture de la cérémonie, Jean-Louis Oheix, premier adjoint au maire, président du comité scéen pour le souvenir du Général de Gaulle, a donné lecture de l'allocution radio-télévision que le président Georges Pompidou a adressée à la nation le 10 novembre 1970 à 13 heures :

*Françaises, Français,
Le Général de Gaulle est mort. La*

France est veuve. En 1940, De Gaulle a sauvé l'honneur. En 1944 il nous a conduits à la Libération et à la victoire. En 1958 il nous a épargné la guerre civile. Il a donné à la France actuelle ses institutions, son indépendance, sa place dans le monde.

En cette heure de deuil pour la patrie, inclinons-nous devant la douleur de Mme de Gaulle, de ses enfants, de ses petits-enfants. Mesurons les devoirs que nous impose la reconnaissance. Promettons à la France de n'être pas indignes des leçons qui nous ont été dispensées et que, dans l'âme nationale, De Gaulle vive éternellement.

Après quoi, Jean-Louis Oheix a évoqué le livre récemment publié par Henry Kissinger, qui, sous le titre *Diplomatie*, raconte l'histoire mondiale de la diplomatie du 17^e siècle à nos jours. On y trouve, à travers de multiples évocations, une sorte de portrait du Général de Gaulle pour lequel le diplomate et l'historien Kissinger ne cache pas son admiration.

Répondant à l'appel du comité, une centaine de personnes a participé à cette cérémonie que présidait Pierre Ringenbach, maire de Sceaux.

11 novem b

Conformément aux usages locaux, cette journée du 11 novembre a débuté avec la messe du souvenir célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste à la demande de l'association des Anciens Combattants, de la 363^e section des Médaillés militaires et du comité de Sceaux de la Croix-Rouge française.

Le cortège habituel s'est ensuite formé non pas au rond-point Guy Flavier mais, en raison du mauvais temps, place Frédéric Mistral, pour se diriger vers l'Hôtel de Ville et le Monument aux Morts pour la cérémonie traditionnelle.

M. Pierre Ringenbach, maire, a tout d'abord prononcé l'allocution suivante :

Chaque année le 11 novembre est l'occasion de célébrer la mémoire des victimes des différentes guerres que nous avons connues depuis 1914.

La première guerre mondiale - dite " grande guerre ".

La seconde guerre mondiale.

La guerre d'Indochine.

La guerre d'Algérie enfin.

Mais le 11 novembre demeure néanmoins avant tout la date anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à un conflit né 4 ans plus tôt durant l'été 1914.

Un conflit qui a concerné 16 nations et entraîné 8 500 000 morts.

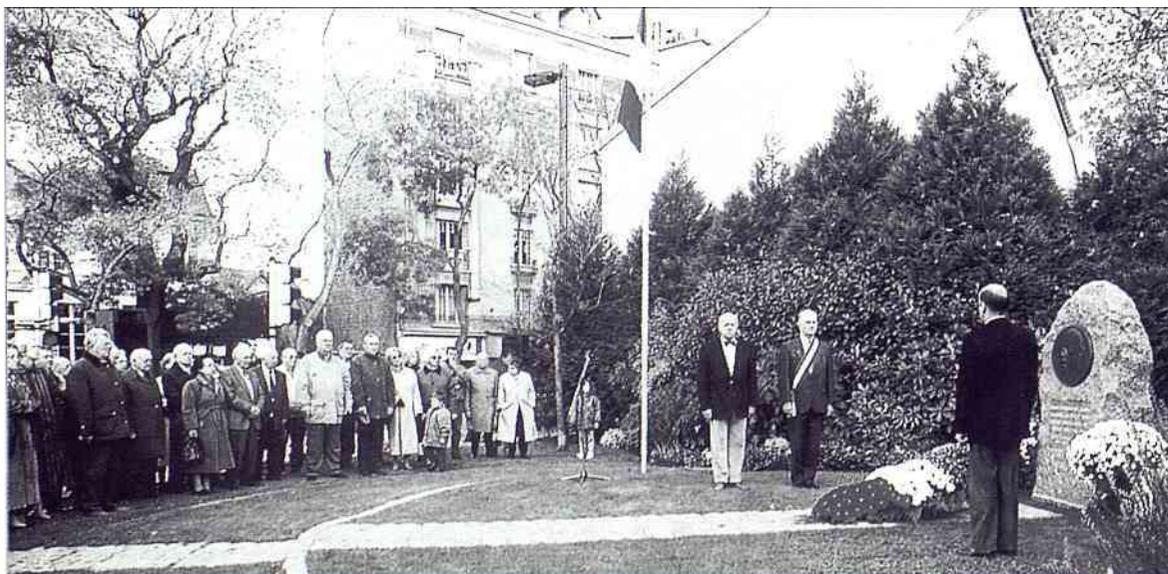
Les derniers témoins de cette " grande guerre " ont presque tous disparus aujourd'hui, seuls quelques rares centenaires peuvent encore témoigner.

... Témoigner de ce qu'ont été ces combats et notamment ceux de " la Bataille de Verdun ".

(Les derniers ont reçu l'an dernier la légion d'honneur).

Ils ne sont plus là pour dire combien ont été acharnés et inhumains ces combats durant cette bataille...

Une bataille qui a duré 10 mois, du 21 février au 15 décembre 1916, il y a 80 ans ! et qui a causé la mort de plus de 500 000 hommes français et allemands.



En bre, les cérémonies du souvenir



Les lieux qui l'ont illustrée portent les noms de "Forts de Vaux", Douaumont, Bois des Caures, Mort-homme"...

Ils ne sont plus là pour en parler, eux qui avait pensé que ce serait la " dernière guerre ".

Malheureusement, 22 ans plus tard éclatait la deuxième guerre mondiale, "plus grande encore que la première". Elle dura de 1940 à 1945.

24 pays y furent engagés.

Il y eut 38 000 000 de morts civils et militaires sur les champs de bataille, dans les camps de concentration et sous les bombardements.

Et je n'oublie pas ceux des guerres d'Indochine et d'Algérie.

Depuis 1945, une centaine de conflits ont causé environ 23 millions de morts.

Hier, c'était tout prêt de nous dans l'ex-Yougoslavie.

Aujourd'hui, les Africains se massacrent entre eux au Zaïre et au Rwanda.

La grande paix mondiale n'existe pas, c'est un rêve inaccessible.

Mais pour ce qui nous concerne, nous

Français, nous ne sommes plus directement concernés, notre territoire national n'est plus menacé, nos villes ne sont plus bombardées, nos civils ne sont plus déportés.

Depuis 40 ans, l'Europe s'est peu à peu construite réconciliant les peuples qui se combattaient hier et cela nous le devons notamment aux grands hommes d'État qui furent le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

Aujourd'hui, la France comme d'autres pays d'Europe se trouve confrontée à une crise économique grave ainsi qu'aux conséquences d'une évolution rapide du progrès technique.

Nous sommes en train de changer de siècle et ce n'est pas qu'un symbole.

Les conséquences en sont graves : des millions d'hommes et de femmes, de jeunes et de moins jeunes se trouvent sans travail avec d'autres retombées : la délinquance, la violence, la drogue...

Les solutions sont difficiles à mettre en œuvre, ceux qui s'en préoccupent tous les jours le savent - et il est évi-

demment facile de critiquer... Il nous faut accepter une nécessaire remise en cause de nos habitudes.

L'État-Providence ne peut plus être une assurance tous-risques dont la cotisation tue l'emploi.

Nous devons tous ensemble œuvrer pour en sortir, pour " gagner la bataille de l'emploi " et ne pas perdre courage

Croyez-vous que nos aînés qui étaient à Verdun se trouvaient dans une si-

tuation plus enviable que la nôtre ? Pensons y toujours car ils ne sont plus là pour nous le rappeler et c'est grâce à eux que, malgré tout, nous jouissons d'un très grand privilège, celui d'être un peuple libre.

"La liberté existe toujours, a écrit Montherlant, il suffit d'en payer le prix".

Ce sont toutes les victimes de ces guerres qui ont payé pour nous.

M. le Maire a ensuite donné lecture du message de M. Pierre Pasquini, ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Après la diffusion de l'Hymne européen, l'hommage traditionnel aux Morts pour la France a été rendu : dépôt de gerbes, lecture du Livre d'or, sonnerie aux morts et minute de silence.

Puis, selon un usage maintenant confirmé, la Marseillaise, premier et dernier couplets, a été chantée à l'unisson.

L'hommage rendu devant le Monument aux Morts devait trouver peu après un écho au Carré militaire du cimetière où a eu lieu l'envoi des couleurs.

La journée s'est poursuivie sous le signe de la fraternité avec le vin d'honneur offert par l'association des Anciens Combattants et le traditionnel banquet.



Séance d'audiovision au Trianon



Le 14 novembre, le cinéma Trianon a accueilli la première projection en audiovision organisée en banlieue parisienne. Ce procédé permet aux déficients visuels d'accéder au cinéma en leur décrivant l'action, les décors et les costumes, en alternance avec la bande son du film. La ville a fortement soutenu cette initiative de l'Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles (AVH), qui montre une fois de plus la complémentarité entre action culturelle et action sociale. Les deux adjoints en charge de ces délégations, Pierre Jaillard et Françoise Hennequin, entouraient M. le maire, qui a félicité Jacqueline Thurel et Jacques Champel, responsables de AVH, pour leur initiative, en souhaitant la voir s'étendre aux communes voisines.



Distribution des casques

tions, Pierre Jaillard et Françoise Hennequin, entouraient M. le maire, qui a félicité Jacqueline Thurel et Jacques Champel, responsables de AVH, pour leur initiative, en souhaitant la voir s'étendre aux communes voisines.

Réunion des associations culturelles

Le 5 novembre, comme chaque année, la Commission de l'Action culturelle s'est élargie aux associations et aux équipements culturels de Sceaux. Une trentaine de structures étaient représentées. Le traditionnel tour de table a permis à chacune de faire un bilan de son activité passée et de présenter ses projets d'avenir.

M. le maire a ensuite salué le dynamisme exceptionnel de la vie associative de Sceaux, puis Pierre Jaillard, adjoint au maire, a annoncé quelques pistes pour améliorer - à budget constant - l'aide que la ville peut apporter aux associations culturelles dans leur activité.



La municipalité à l'écoute des parents d'élèves



Le 21 novembre dernier, M. le Maire et Philippe Laurent, adjoint au maire chargé de la Vie scolaire, entourés de nombreux élus, ont organisé une rencontre avec l'ensemble des parents d'élèves élus le 12 octobre dernier dans les conseils d'écoles (soit 66 personnes au total). L'occasion d'aborder de nombreux sujets qui font une bonne partie de notre vie quotidienne : la restauration scolaire, la sécurité aux abords des écoles, les actions proposées en matière d'animation pendant et hors le temps scolaire, les extensions d'écoles à prévoir, etc...



Illuminations en centre ville

Si l'entreprise amorcée l'an dernier n'avait pas semblé toujours facile, cette année, par contre, grâce à une collaboration active entre les commerçants de notre ville (autour de Dominique Guillou, président de l'UCAS) et la municipalité, un véritable décor de fête illumine notre ville... ou plusieurs décors, devrais-je dire, révélant le caractère particulier de chacun de nos quartiers.

La participation de nos commerçants a été particulièrement active dans la conception, la réalisation et le financement de ces décors.

Le centre a été "habillé" par Régis Ferrière (qui décore depuis plusieurs années la rue Royale, le faubourg Saint-Honoré, la rue Montorgueil) s'inspirant du néo-classicisme, empruntant des thèmes chers aux jardins dits "à la française" : guirlandes et potences feuillagées scandées de lustres et topiaires, et bouquets de sapins et de lumières (lucioles) qui viennent parer le quartier Charaire.

La société Gallet-Delage a conçu le dais de lumière du centre commercial des Blagis et a installé l'ensemble des illuminations de la ville.

Jean-Philippe Allardi
Conseiller municipal délégué

Noël au Centre Commercial des Blagis



Pour les fêtes de Noël, afin de se parer de leurs plus beaux habits, les vitrines des 10 commerces de l'Association des Commerçants des Blagis exposeront, à partir du 1^{er} décembre, les œuvres des petits artistes du groupe scolaire des Blagis. Nous vous invitons à être nombreux à admirer leurs dessins mis en valeur par les illuminations du centre, mises en place avec le concours de la mairie de Sceaux. Mais Noël sans cadeau n'est

pas vraiment Noël ; pour cette raison, un grand jeu permettra aux commerçants participant (reconnaisables par l'affichette posée sur leur devanture) de vous offrir 4 000 F de bons d'achats. Pour gagner, rien de plus simple ! Venez découvrir sur les vitrines des scènes de Noël dans lesquelles se cachent des intrus et reconstituez l'expression magique ! Noël, c'est également le Père Noël et ses bonbons, qui viendra régaler les petits et les grands, sous les chants de Noël.

À tous, joyeux Noël

Élisabeth et Rémi Perruchot

Habits de fête et de lumières pour Robinson

Fort de sa quarantaine de commerces, Robinson va s'efforcer d'illuminer son quartier mais aussi de le rendre vivant grâce aux idées des enfants de l'école des Clos Saint-Marcel et aux talents des artistes scénés. Fresques sur



nos vitres et décoration de la balustrade du cèdre orneront le quartier.

Nous instaurerons aussi une ambiance festive grâce à un jeu qui vous sera dévoilé début décembre.

En parfait accord avec la municipalité, nous avons retenu deux sortes d'illuminations. D'abord, éclairer les arbres existants square Robinson,

puis implanter des sapins sur la rue Houdan (un grand sapin au carrefour avec l'avenue de la gare puis une petite forêt au-dessus du pont RER). Mais nous comptons aussi sur l'imagination de chaque commerçant pour embellir sa vitrine.

Véronique Bonot

La poissonnerie



Thalassa

**huitres ■ coquillages ■ bouquets
poissons fins ■ rayon traiteur**

**ouverture et composition
personnalisée de vos plateaux
sur demande**

Journée continue le vendredi et le samedi
Ouverture exceptionnelle
les 24 et 31 décembre toute la journée
et les 25 décembre et le 1^{er} janvier de 8h à 13h

**17, rue houdan - Sceaux
Tél. 01 43 50 08 24**

16^e Foire aux Santons et Crèches de Provence



Le tambourinaire.

La 16^e Foire aux Santons et Crèches de Provence, organisée par l'association des Méridionaux de Sceaux, se déroulera du vendredi 6 au dimanche 15 décembre 1996 dans les locaux de l'ancienne mairie. Elle sera fermée un jour : lundi 9 décembre.

Créée en 1980 sous la forme d'une exposition-vente, cette manifestation est devenue peu à peu une véritable foire qui, telle qu'elle est proposée et organisée par l'association des Méridionaux de Sceaux, permet à la ville de Sceaux d'accueillir chaque année, à la veille de Noël, plusieurs milliers de visiteurs et d'acheteurs.

Comme les années précédentes, douze santonniers et un créchiste proposent aux visiteurs un choix très



La gardeuse d'oies et la bergère de Chantal Truc ; le meunier et son âne d'Evelyne Ricord.

étendu de santons et de crèches : santons-puces, santons d'argile traditionnels, grands santons d'argile habillés, crèches en argile, villages enfin, reproduction fidèle de villages anciens de Provence.

Les habitués connaissent bien les noms de Carbonel, Dardaillon, Fouque, Gaubert, Gelato, Gilli, Smiglio et Volpes, remarquables illustrateurs, chacun avec son génie propre, de la tradition du santon d'argile. Ils retrouveront à leurs côtés Michel Gaudet et ses magnifiques villages de Haute-Provence, et aussi Edmond Prados et Evelyne Botella, inspirés par les villages et les fontaines du Lubéron.

Trois artistes indépendants, trois femmes nous reviennent, toujours aussi originales : Colette Barles, dont les santons ronds et colorés reproduisent les personnages de son village de Trans-en-Provence ; Evelyne Ricord et ses santons de Cabris (pays de Grasse) aux costumes authentiques de couleur et de texture ; Chantal Truc, qui modèle, entre autres, des pièces uniques inspirées de l'art santonnier du 19^e siècle.

Comme l'année dernière, l'Association Scénique des Amitiés Africaines (ASAMA) propose, à des fins humanitaires, les santons en bronze du Burkina-Faso.

L'encadrement culturel de la Foire est assuré, de manière complètement bé-

névole, par les Méridionaux de Sceaux. Leur stand, ouvert en 1994, est un lieu d'accueil où les visiteurs peuvent obtenir des informations sur les santons, sur les traditions provençales et, de manière générale, sur le Félibrige, mouvement fondé par Frédéric Mistral en vue de défendre et d'illustrer la langue et la civilisation des pays d'Oc.

C'est, pour les Méridionaux de Sceaux, un moyen parmi d'autres de contribuer à la permanence de la tradition félibréenne et méridionale de la ville de Sceaux.

Jacques Mourgues

Président de l'association des Méridionaux de Sceaux



La fermière au canard de Colette Barles.

NOUVEAU

La SICAV-SFER
Pour stimuler et
diversifier votre
épargne

afer 

Association Française d'Épargne et de Retraite

La garantie de l'épargne

**500 000 ADHÉRENTS
LUI ONT CONFIE PLUS DE
100 MILLIARDS DE FRANCS.**

POURQUOI PAS VOUS ?

Liberté, dynamisme, transparence,
rentabilité, sécurité,
5 bonnes raisons de faire fructifier
votre épargne avec AFER.

AFER CORRESPONDANT :

5, rue du Docteur Berger - 92330 SCEAUX
Tél. 01 41 13 98 33 • Fax 01 41 13 60 48

Du mardi au vendredi : 9h30-12h30/14h-18h30
Lundi : 14h-18h30 • Samedi : 9h30-12h30

AFER - L'ÉPARGNE CONFIANCE DEPUIS PLUS DE 20 ANS



LA CHAPELLE ROYALE
Orchestre des Champs-Élysées
Philippe HERREWEGHE
Saintes à Sceaux
PREMIERE
EN REGION PARISIENNE

Samedi 14 décembre
à 17h et 20h45
Grand Théâtre

Reconstituer au cours d'une matinée et d'une soirée les principaux moments du concert de clôture des 4^e Académies musicales de Saintes (5 au 13 juillet 1996).

La combinaison des répertoires pour musique de chambre, récital piano-chant, chœur et orchestre symphonique autour de Schubert, Mendelssohn et Schumann est le prétexte à proposer un grand moment romantique tel qu'ils étaient fréquemment offerts à un public d'amis et de mélomanes par ces compositeurs.

Plus que d'un thème, c'est autour d'un interprète, Philippe Herreweghe, et de ses choix esthétiques qu'un tel concert doit son originalité.



Concert Romantique : "Saintes en Ile-de-France"

1^{er} programme à 17h : une "Schubertiade"

Die Nacht :

chœur - direction Philippe Herreweghe

Sehnsucht :

chœur - direction Philippe Herreweghe

Der Atlas :

Detlef Roth baryton - Alain Planès piano forte

Ihr Bild :

Detlef Roth baryton - Alain Planès piano forte

Die Stadt :

Detlef Roth baryton - Alain Planès piano forte

Impromptus de l'opus 90 (n°1, 2, 3) :

Alain Planès piano forte



Représentation de *Lève-toi et marche*, mise en scène de Joël Jouanneau.

Des Fishermädchen :

Detlef Roth baryton - Alain Planès piano forte

Am Meer :

Detlef Roth baryton - Alain Planès piano forte

Der Doppelgänger :

Detlef Roth baryton - Alain Planès piano forte

Mouvement d'une sérénade pour instruments à vent : musiciens de l'Orchestre des Champs Élysées

Der Gondelfahrer : chœur - Alain Planès

piano forte - direction Philippe Herreweghe

2^e programme à 20h45 : Concert symphonique :

Symphonie n°4 de Schumann

Symphonie n°5 Reformation de Mendelssohn

LÈVE-TOI ET MARCHE

D'après DOSTOÏEVSKI

Adaptation de Joël JOUANNEAU

Mise en scène :

Joël JOUANNEAU et Serge TRANVOUEZ

Traduction : André MARKOWICZ

Du mardi 17 au vendredi 20 décembre
à 20h45

Grand Théâtre

Après son magnifique succès la saison précédente dans sa mise en scène de *l'Idiot*, qui nous a permis d'accueillir 5 000 spectateurs aux Gémeaux, Joël Jouanneau poursuit avec *Lève-toi et marche* son voyage dans l'œuvre inextricable et périlleuse de Dostoïevski, dont Nabokov disait : "Il semble que cet auteur ait été choisi par le destin des belles-

lettres russes pour devenir le plus grand auteur dramatique de son pays et qu'il se soit fourvoyé en écrivant des romans".

Joël Jouanneau

LA PRESSE À LA CRÉATION

Joël Jouanneau a magnifiquement soudé les répliques, addition comme épurée de pans et morceaux des innombrables dialogues en style direct qui bruissent au fil des romans et nouvelles du grand Russe. Comme on extrait de leur gangue des métaux purs et précieux : de l'inépuisable mine dramaturgique, il tire une quintessence.

Mathilde La Bardonnie - Libération

À l'école de Strasbourg, au cours d'un atelier animé par Joël Jouanneau, les jeunes acteurs manifestent une intelligence de jeu rare, ils ont des ruptures, des absences, des contre-réflexes, toute une richesse fluide de comportement très saisissante... Emportés par la fièvre, ils crient leur foi et leur colère.

Michel Cournot - Le Monde

Ce qu'on vérifie, c'est la cruauté, l'infirmité, la névrose, sanctifiées en épreuves morales, la fureur métaphysique de la question, toujours béante, malgré ou sans Dieu, et surtout, la séparation tragique entre le christianisme et la sexualité, le Christ et la joie. Ce que j'aime, chez Jouanneau, c'est qu'il n'est vraiment pas très gai, toujours brillant, un peu masochiste. Avec Dostoïevski, il est comblé...

Frédéric Fernet - Le Figaro

De la musique avant toute chose...

La musique est à la fois un art parmi les plus universels et une discipline parmi les plus exigeantes. Voilà sans doute pourquoi elle occupe une place toute particulière dans l'action culturelle à Sceaux. Naturellement, le Conservatoire lui est tout entier dédié. La qualité de la formation qu'il dispense lui a valu le statut d'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique, qu'il justifie depuis chaque année par ses résultats. Ainsi, en 1996, deux brillants succès honorent à nouveau ce statut (voir l'article d'Emmanuel Hondré). Et à côté de ces quelques réussites professionnelles, 920 autres jeunes goûtent aussi au bonheur quotidien de la pratique musicale.

Tous ont à cœur de faire partager ce bonheur. Et cette générosité est aussi celle d'établissements moins exclusivement voués à la musique. Ceux-ci en proposent aussi une approche fondée sur l'écoute. Mais pour percevoir l'âme d'un enregistrement, rien de tel que d'écouter avant une interprétation vivante. Telle est la démarche que l'espace discothèque de la Bibliothèque municipale propose aux enfants des écoles (voir l'article de Fabienne Ballay). Et l'on ne s'étonnera pas que les mêmes jeunes, à la fois élèves du Conservatoire et animateurs de la Bibliothèque, fassent le lien entre ces actions musicales. Plus encore qu'un art et une discipline, la musique est d'abord une passion.

Pierre Jaillard
Adjoint au maire

École Nationale de Musique

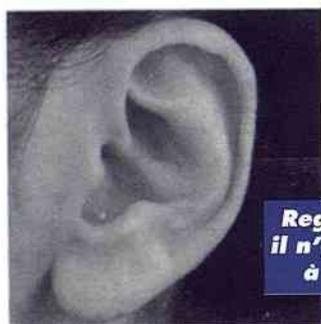
Réussite de deux anciens élèves de la classe de percussions



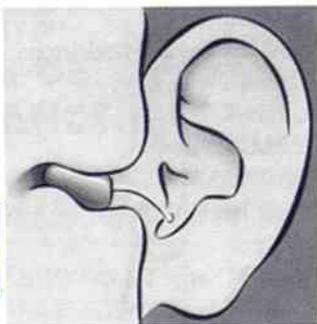
Louis Sauvêtre, percussionniste

Parmi les missions que se fixe une École Nationale de Musique, il y a bien sûr la formation des enfants et leur apprentissage de la musique, mais aussi la formation des élèves les plus brillants aux métiers de la musique. C'est notamment le cas de deux élèves de la classe de percussions de François Vilacèque qui viennent de quitter l'ENM pour désormais voler de leurs propres ailes. Louis Sauvêtre a été admis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, l'école qui réunit et perfectionne les grands musiciens de demain, et Christophe Delannoy vient quant à lui d'intégrer comme premier percussionniste le prestigieux Orchestre de la Suisse Romande (qu'Ernest Ansermet avait dirigé en son temps). Il nous a donc semblé intéressant de retracer leur parcours depuis l'ENM de Bourg-la-Reine/Sceaux.

Louis Sauvêtre a débuté la musique relativement tard puisqu'il prend ses premières leçons à 15 ans au CAEL de Bourg-la-Reine en guitare (classe de D. Yolis). Il étudie ensuite la guitare classique chez Antonio Membrado, de l'ENM de Bourg-la-Reine/Sceaux, tout en poursuivant ses études à la



Regardez,
il n'y a rien
à voir.



Nouvelle prothèse auditive, entièrement invisible et automatique, pour surdit e l eg ere   moyenne
ESSAI GRATUIT sur rendez-vous

laboratoires
COSCAS

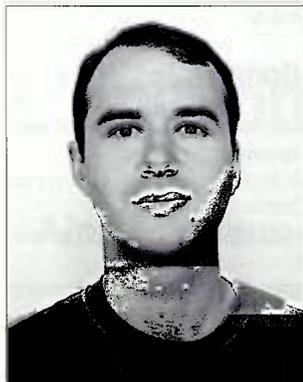
**AUDITION
CONSEIL**
Mieux entendre   Sceaux.

9 rue des  coles   Sceaux -   01 41 13 96 96
194 avenue du Maine   Paris 75014 -   01 45 39 33 64

faculté d'Orsay. C'est au concert de l'Orchestre National de France dirigé par Lorin Maazel (avec au programme *Pétrouchka* d'Igor Stravinsky) qu'il décide de devenir musicien professionnel. Fasciné par les percussions, il s'inscrit alors dans la classe de François Vilacèque à l'ENM de Bourg-la-Reine/Sceaux, arrête la guitare et multiplie les "petits boulots" dans le milieu musical pour gagner sa vie. Il travaille pendant 5 ans exclusivement avec François Vilacèque et Francis Brana (ENM Créteil) avant de réussir son entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en mars 1996 dans la classe de J. Délécluse. Son activité de musicien d'orchestre avait commencé depuis quelque temps déjà, puisqu'il a appartenu pendant trois ans à l'Orchestre Français des Jeunes dirigé par Marek Janowsky, ce qui lui a valu le plaisir de jouer au Festival de Montreux ainsi qu'au Concertgebouw d'Amsterdam.

Autre élève de François Vilacèque, **Christophe Delannoy** a actuellement 32 ans. Il a pris son premier cours de batterie à 10 ans, aidé par des parents musiciens : son père était guitariste de jazz et sa mère pianiste. L'instrument pourtant ne le passionne pas jusqu'à l'âge de 15 ans. Il apprend la guitare électrique avec son père. Mais quand il décide de former avec des amis un groupe punk, il choisit d'être batteur. À 18 ans, il s'inscrit au Conservatoire et pratique la musique avec assiduité. Il apprend à jouer des percussions, ainsi que du saxophone. À Bourg-la-Reine, il décide de travailler avec le percussionniste Pascal Laborie (professeur à l'ENM de 1986 à 1990) puis avec François Vilacèque, chez qui il obtient sa médaille d'or à 26 ans, ainsi que son prix de perfectionnement l'année suivante. Il préparait depuis les concours d'orchestre avec son professeur, et décroche enfin un poste de premier percussionniste à l'Orchestre de la Suisse Romande cette année. Avec un peu de recul, il confesse qu'il trouve "difficile de s'investir pendant des années, sans

vraiment gagner d'argent, et surtout sans savoir si le résultat va être bon", mais pourtant il ne regrette rien aujourd'hui, puisque la carrière d'orchestre s'est désormais ouverte à lui...



Christophe Delannoy,
percussionniste

Emmanuel Hondré



Des élèves du troisième cycle de l'ENM présentent aux enfants leurs instruments

Bibliothèque municipale

Animations musicales

Une écoute en bibliothèque pour les enfants

L'espace son et image de la bibliothèque municipale de Sceaux, en collaboration avec l'École Nationale de Musique de Sceaux/Bourg-la-Reine et les Amis du conservatoire, propose depuis plus d'un an dans ses murs un cycle d'animations autour d'une sensibilisation musicale.

Ces animations s'adressent aux classes de CE2 (trois séances d'une heure pour chaque classe concernée). Elles s'articulent autour de trois étapes : l'exploration du lieu et des ressources de l'espace son/image, l'écoute et la reconnaissance des genres musicaux (classique, rock, jazz, musiques du monde...), et enfin la découverte de l'univers sonore propre aux différents instruments de musique. Cette troisième étape fait participer les élèves musiciens du troisième cycle de l'ENM, venus présenter aux enfants leurs instruments (flûte, harpe, violon, contrebasse, ...) et leur jouer - le plus souvent en duo - quelques airs. Elle vient ajouter au bonheur d'entendre et à la compréhension de la musique. Enfants et musiciens échangent leurs impressions...

Une expérience concertante et riche en plaisirs partagés dont ont bénéficié sept classes des écoles élémentaires (Centre, Clos Saint-Marcel, Petit Chambord, Blagis), soit environ 190 enfants, pour l'année 1995/1996.

Une expérience positive qui est reconduite cette année.

Fabienne Ballay

Deux Scéens à l'honneur

L'un de nos concitoyens, Jean-Luc Gourdin, vient de se voir décerner le prix Napoléon 1996 pour un

ouvrage qu'il a récem-

ment publié et qui est

consacré... à un autre

Scéen, Jean-Baptiste

Muiron. Sous le titre

l'Ange gardien de

Bonaparte : le colonel

Muiron, Jean-Luc Gour-

din raconte l'histoire de

ce jeune colonel au des-

tin tragique, dont la fa-

mille s'était installée à

Sceaux dans une pro-

priété située aujourd'hui

place du Général de

Gaulle et occupée par EDF/ GDF.

Notre ville est ainsi doublement honorée.

Jean-Luc Gourdin a bien voulu accepter de donner

une conférence sur le thème : " La saga d'une fa-

mille de Sceaux au XVIII^e siècle : les Muiron ".

Le jeudi 12 décembre 1996 à 18 h 30

à la bibliothèque municipale,

7 rue Honoré de Balzac.

Entrée libre.



Séance publique du 28 novembre 1996

Aménagement et urbanisme

Structure de répétition pour musiques amplifiées Marché de maîtrise d'œuvre et avant-projet détaillé

Le Conseil municipal a :

- autorisé le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant à la mission d'étude-exécution confiée au Cabinet A.S.A. pour la construction d'un local de répétition pour musiques amplifiées dans la cour intérieure de l'Animathèque MJC, pour un montant de 422 438 F TTC ;

Vote à la majorité - 4 contre.

- approuvé l'avant-projet détaillé de la construction ;
- autorisé le maire à solliciter toutes subventions complémentaires auprès du ministère de l'Environnement ;
- autorisé le maire à déposer les demandes de permis de construire et de démolir correspondantes.

Vote à l'unanimité.

Extension de l'école maternelle des Clos Saint-Marcel (2^e phase) Approbation du marché de maîtrise d'œuvre et de l'avant-projet sommaire Demande de subventions Dépôt de permis de construire

Le Conseil a :

- approuvé le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architectes Groupe A relatif à la deuxième phase de l'extension de l'école maternelle des Clos Saint-Marcel, pour un montant provisoire de 293 963 F TTC ;
- approuvé l'avant-projet sommaire correspondant s'élevant à 3 000 000 F taxes et honoraires divers compris ;
- autorisé le maire à solliciter toutes subventions auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine ;
- autorisé le maire à déposer la demande de permis de construire.

Vote à l'unanimité.

Voirie - Réseaux - Assainissement

Syndicat des communes de la banlieue de Paris pour l'Electricité - Modification des statuts

Le Conseil a approuvé la modification des statuts dudit syndicat après sa transformation en Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC), plus adaptée à ses activités effectives (étant précisé que cette approbation n'entraîne pas automatiquement pour la ville de Sceaux une délégation de compétences dans le domaine des télécommunications et de la vidéocommunication ; il s'agit d'une option pour les villes adhérentes).

Vote à l'unanimité.

Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France Adhésion de Limeil-Brévannes

Le Conseil a pris acte de la délibération du Comité du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France portant adhésion audit syndicat de la commune de Limeil-Brevannes.

Vote à l'unanimité.

Rapport sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil a pris acte de la communication qui lui a été faite des documents suivants :

- rapport pour l'exercice 1995 du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France sur l'exécution du service public d'eau potable, accompagné d'une note liminaire relative à l'exécution du dit service à Sceaux ;

- rapport pour l'exercice 1995 du Syndicat interdépartemental pour l'Assainissement de l'agglomération parisienne sur l'exécution du service public de l'assainissement ;

- rapport pour l'exercice 1995 de la ville de Sceaux sur l'exécution du service public de l'assainissement à Sceaux.

Vote à l'unanimité.

Vidéocommunication

Réseau câblé - Modification du plan de service Introduction du numérique

Le Conseil a :

- approuvé la modification du plan de service par la Société Plein Câble pour procéder au remplacement de la chaîne Plaisance Télé-Achat par la chaîne Voyage sur le Canal 13 ;
- approuvé l'introduction du numérique sur le réseau câblé selon la formule proposée par la société Plein Câble ;
- approuvé les modifications du plan de service proposées à cet effet par la société Plein Câble, sous réserve du rétablissement d'une chaîne anglophone sur le canal 35 demeuré libre.

Vote à l'unanimité.

Action culturelle

Cinéma Trianon

Contrat d'avance à conclure avec le Centre national de la Cinématographie Avenant au contrat d'exploitation du cinéma Trianon par Les Gémeaux Acquisition de l'immeuble abritant le cinéma

Le Conseil a :

- décidé de solliciter auprès du Centre national de la Cinématographie, une avance sur subvention à hauteur de 161 632 F et autorisé le maire à signer la convention correspondante ;

- approuvé les termes de l'avenant n°3 au contrat d'exploitation du cinéma Trianon avec l'association "Les Gémeaux" en vue de prolonger la durée de ce contrat jusqu'au 31 décembre 1997 et autorisé le maire à le signer ;

- approuvé l'acquisition de la propriété sise 3 bis rue Marguerite Renaudin à Sceaux, cadastrée section M n° 61 et 62, comprenant 4 volumes construits abritant le cinéma "Le Trianon", d'une part, et 5 logements, d'autre part, appartenant à la société Franco Suisse Bâtiment, au prix de 4 000 000 F, et autorisé le maire à signer l'acte correspondant.

Vote à l'unanimité.

Développement social du quartier des Blagis

Contrat de ville - Programmation 1997

Le Conseil a approuvé le programme inscrit dans le contrat de ville des Blagis, au titre de l'année 1997, comprenant des actions développées à la fois sur le plan communal et intercommunal.

Vote à l'unanimité.

Prochaine séance publique du Conseil municipal

Judi 19 décembre 1996
à 21 h, à la mairie

Action sociale

Ouverture d'une consultation conjugale et familiale par l'Association pour le Couple et l'Enfant

Le Conseil a autorisé le maire à conclure, conjointement avec la ville de Bourg-la-Reine et son Centre Communal d'Action Sociale, une convention d'objectifs avec l'Association pour le Couple et l'Enfant en Hauts-de-Seine (APCE 92) en vue de la mise en place d'une consultation conjugale et familiale au début de l'année 1997.

Vote à la majorité - 1 contre - 5 abstentions.

Administration générale

Commission consultative des services publics locaux Transports en commun Enlèvement des déchets

Le Conseil a décidé, en application de l'article L 2143.4 du Code général des collectivités territoriales, la création d'une commission consultative des services publics locaux en ce qui concerne les questions touchant aux transports en commun et à l'enlèvement des déchets, comprenant des représentants d'associations d'usagers de ces services ou d'associations de quartier ou d'organismes concernés par le fonctionnement de ces services.

Vote à l'unanimité.

Personnel communal

Filière sociale Transformation d'un emploi

Le Conseil a décidé de transformer au 1^{er} décembre 1996, un emploi d'assistant socio-éducatif en un emploi d'assistant socio-éducatif principal et adopté le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 1996.

Affaires financières

Budget de la ville - Exercice 1996 Décisions modificatives n° 5

Le Conseil a adopté diverses décisions de modification du budget de la ville, en investissement et en fonctionnement, en dépenses et en recettes.

Vote à l'unanimité.

Décisions du maire

Le Conseil a entendu le rapport de M. le Maire concernant les décisions qu'il a prises en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Questions orales

Le Conseil a entendu diverses questions orales auxquelles M. le Maire a répondu :

- Aménagement du dépôt de matériel de voirie et divers sur la coulée verte, face au Cantou.
- Conclusions des travaux du groupe de travail sur l'actualisation des tarifs de voirie.
- Communication de copies des demandes de subvention des associations.
- Campagne d'information sur les minibus.
- Action en direction de l'Animathèque-MJC pour inciter celle-ci à moduler ses tarifs en fonction des moyens financiers des familles.

L'opinion des groupes de la majorité municipale

Groupe UDF

Quand la ville fait son cinéma ...

Parmi les décisions que doivent prendre les élus locaux, certaines sont difficiles. Certaines sont aussi enthousiasmantes. Certaines enfin engagent fortement l'avenir. Ce sont parfois les mêmes.

Lorsque, à l'automne 1992, sous l'impulsion des élus de l'UDF, la ville décidait de reprendre l'exploitation du cinéma Trianon, nous étions dans ce dernier cas de figure. Les arguments alors avancés pour la reprise tenaient au caractère particulier du Trianon : "lieu de rencontre, lieu de culture, lieu de convivialité, outil d'animation et composante à part entière du centre-ville", écrivions-nous alors dans la note de présentation de la délibération du 19 novembre 1992. Les moyens alors proposés pour "donner une autre chance au Trianon" étaient : une programmation diversifiée et adaptée au public local, une diffusion la plus large possible des programmes, des animations autour des films proposés et ... l'appropriation par les spectateurs de leur cinéma, en s'appuyant notamment sur l'association des Amis du Trianon, avec laquelle une démarche permanente d'évaluation a été entreprise.

Tout ceci fut fait ces quatre dernières années. La ville a assumé sans faille les responsabilités dans lesquelles elle s'était engagée. Le professionnalisme et l'engagement total de l'équipe des Gémeaux et de son responsable cinéma ont été de bout en bout formidables. Le soutien des commerçants - chez qui sont diffusés les programmes - et de tout le réseau associatif de Sceaux ne s'est jamais démenti. L'enthousiasme et le militantisme des Amis du Trianon a permis ce contact permanent avec le public, dont nous sommes convaincus qu'il a été la principale clé du succès. Tout le monde a travaillé ensemble, de façon constructive. Les Scéens - et leurs voisins - sont venus et revenus dans leur cinéma. Le Trianon est l'une des salles de France qui a connu ces dernières années la plus forte progression de sa fréquentation, tout en maintenant une programmation d'une qualité reconnue tant par les spectateurs que par les professionnels.

Nous pouvons tous ensemble être heureux de ces résultats et surtout de la démarche qui a permis de les obtenir, illustration peut-être d'une nouvelle forme de citoyenneté où chacun s'implique selon ses goûts et ses possibilités.

A l'heure où ces lignes sont écrites, une nouvelle décision, essentielle, se prépare pour le cinéma, donc pour le centre de la ville, donc pour la ville toute entière. Les élus de notre groupe souhaitent de tout cœur que cette décision assure définitivement l'avenir du Trianon, avenir "matériel", avenir "culturel", mais aussi avenir "citoyen". C'est dans ce sens que nous militerons, que nous voterons et que nous agirons. Très bonnes fêtes de fin d'année !

Philippe LAURENT

Adjoint au maire
Président du groupe UDF

Groupe RPR et apparentés

Services publics et participation

Dans le compte rendu de la séance du 28 novembre dernier du Conseil municipal (voir page 16), une délibération n'attire peut-être pas l'attention qu'elle mérite. Il s'agit de la création d'une "commission consultative des services publics locaux".

Prévue par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et figurant dans le code général des collectivités territoriales, cette commission est présidée par le maire mais doit obligatoirement comporter des membres représentant les usagers des services concernés.

Il faut bien dire que, depuis 1992, cette disposition n'a guère connu d'application pratique, sans doute parce que, dans la plupart des villes, d'autres structures de concertation existaient et qu'il y avait, de ce fait, un risque de double emploi.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le champ d'application de la commission qui vient d'être créée à Sceaux a été limité à deux services publics qui doivent connaître, à court ou moyen terme, une évolu-

tion : le réseau municipal de transports en commun (minibus) et l'enlèvement des déchets.

Dans ces deux domaines, à côté des opinions recueillies dans différents espaces de dialogue - de la conversation privée à la réunion publique - va donc s'organiser une consultation approfondie avec la participation, aux côtés des membres de la commission municipale Environnement, d'une vingtaine de nos concitoyens désignés par le maire sur proposition des responsables d'associations ou d'organismes portant particulièrement intérêt au fonctionnement de ces deux services publics. Parmi les associations sollicitées, on ne s'étonnera pas de trouver les amicales et associations de quartier, celles déjà établies comme la "toute jeune" association Sceaux Les Blagis dont nous nous félicitons de la création.

Enfin, cette mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale vient prendre rang parmi les différentes initiatives qui, tout au long de l'année, ont fait de la "participation" un des axes forts de la politique municipale : débat public d'orientations budgétaires (février), réunions dans les quartiers, reprise des travaux de la commission extra-municipale ZP-PAUP*. Sans oublier, dans l'actualité, une réunion de quartier "Marne-Musiciens" le 10 décembre et, pour l'ensemble de la ville, la réunion-débat du 16 décembre sur la situation de Sceaux à la charnière 1996/97 dans la perspective des projets et du budget de l'année prochaine.

Jean-Louis OHEIX

Premier adjoint
Président du Groupe RPR

* Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

Le Groupe RPR et apparentés vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Jean-Louis OHEIX, Jacques DROCOURT, Maurice AUMAGE, Bernard CRÉAC'H, Christiane GIRARDOT, Jean-Philippe ALLARDI, Christian DURAND, Noëlle MONTES, Alain RIVIÈRE, Brigitte ROBIN, Frédéric MARÇAIS

L'opinion des groupes de l'opposition

Aimer Sceaux ensemble

Mise au point : dépense supplémentaire ou économie ?

Dans *Sceaux Magazine* d'octobre 1996, le maire, dans sa "Mise au point", nous attribuait d'avoir, par

notre demande d'appel d'offres, conduit à une dépense supplémentaire de 3 % sur les travaux de la rue Pierre Curie. Affirmation étonnante !

Heureusement il n'en est rien : bien au contraire, puisque notre intervention a permis une gestion plus rigoureuse des deniers publics.

Le maire a simplement oublié que les travaux réalisés

dans le cadre du bail d'entretien et d'aménagement de la voirie, implique une actualisation des prix. A titre d'exemple, pour les travaux réalisés, dans ce même cadre du bail, rue Houdan, l'actualisation est de 5,6 %. Par contre, la proposition retenue après appel d'offres n'en comporte pas, et il fallait naturellement prendre cette différence en compte.

Etablir une comparaison objective n'a pas été chose aisée, l'estimatif initial établi dans le cadre du bail d'entretien et d'aménagement de la voirie, comportait 64 postes, et l'appel d'offres 52. Les regroupements et les quantitatifs n'étaient pas les mêmes, par suite de l'affinement naturel du dossier réalisé par les Services Techniques. Au passage, nous remercions les responsables de cette équipe pour le temps qu'ils nous ont consacré dans le cadre de ce travail.

En conclusion, "Aimer Sceaux Ensemble" a permis par son attitude rigoureuse et vigilante une économie d'au moins 30 000 F sur les travaux de la rue Pierre Curie. Les contribuables scéens pourront apprécier et nous sommes à la disposition de tout un chacun pour fournir les éléments de calcul.

Les minibus, un service social méconnu !

La municipalité semble trouver que les minibus reviennent trop cher et envisage des modifications de service pour réduire les coûts d'exploitation. Pour "Aimer Sceaux Ensemble", les minibus constituent un service à caractère social comme bien d'autres, et aucune modification ne doit être mise en œuvre sans une large concertation qui nous a d'ailleurs été clairement promise par la municipalité.

Celle-ci a commandé une étude sur les minibus, sans que nous ayons pu nous exprimer sur son contenu. Nous venons d'avoir un exemplaire du dossier correspondant : il ne s'agit pas d'une étude des besoins des Scéens dans le domaine des transports mais d'une analyse de la fréquentation et de la satisfaction des usagers actuels. Ceux-ci sont des habitués qui connaissent bien leurs minibus et apprécient le service rendu. Mais la fréquentation chute de façon continue : de 128 801 voyages par an en 1991, à 109 534 en 1993 et 100 937 en 1995.

Des interviews complémentaires de représentants de diverses associations ou de responsables d'enseignement rapportés dans ce même dossier confirment notre analyse : le minibus est peu ou mal connu, et ne gagne pas de nouveaux usagers comme il devrait le faire.

Avant de modifier ou de changer quoi que ce soit, faisons connaître nos minibus ! Ils méritent une campagne d'information soutenue comme par exemple, celle faite à juste titre, pour le cinéma Trianon. Aussi, nous proposons les actions suivantes :

- insérer fréquemment une fiche horaire des minibus dans *Sceaux Magazine* avec plan des circuits ainsi qu'un rappel des conditions d'accès (mais oui la carte orange est valable !) ;
- placer des fiches du même genre chez les commerçants comme pour les programmes du Trianon ;
- faire une campagne d'information auprès des différentes associations de quartier, culturelles, sportives, dans les écoles et lycées, et établissements d'enseignement supérieur.

"Aimer Sceaux Ensemble" estime que les minibus constituent un service public qui a un rôle éminemment

social et qui est aussi un instrument de développement économique de notre ville. Utilisez vos minibus, faites les connaître, et envoyez-nous vos suggestions et demandes : de l'imagination pour une stratégie de reconquête d'un service public attractif et convivial.

**Michèle Carle, Michel Quintin
Patrice Pattée, Yves Logeay,
Fabien Chiché, Christiane Lepagnol**

La Gauche Unie à Sceaux

Comme nous le rappelle M. Ringenbach dans son éditorial de *Sceaux Magazine* d'octobre : "Nous sommes dès maintenant en train de préparer le budget 1997 et l'objectif que nous nous fixons est d'essayer de limiter l'évolution de notre budget à celle, très modérée, de l'inflation actuelle". Acceptons-en l'augure...

Le pari sera peut-être plus difficile à tenir qu'il n'y paraît. Malgré le fameux "pacte de stabilisation financière" entre l'État et les collectivités locales annoncé à grands sons de trompe l'an dernier, le projet de loi de finance pour 1997 s'annonce sous de bien sombres perspectives pour les communes.

Il n'est que de constater l'évolution de la Dotation globale de fonctionnement pour l'année prochaine : + 1,26 % soit moins que la hausse des prix (hors tabac) affichée pour 1997 (1,3 %). Pour la cinquième année consécutive depuis 1993, le "pouvoir d'achat" de la DGF va donc diminuer. Cette diminution sera d'autant plus sensible qu'il faudra tenir compte du prélèvement sur la masse globale de la DGF de nouvelles exonérations introduites par le pacte de relance pour la ville.

Comme il doit être difficile d'être à la fois maire de sa commune, vice-président du Conseil général et membre de la majorité au pouvoir ! Comme il doit être difficile de voter au Conseil général une hausse du taux départemental de la taxe foncière qui passe de 4,15 à 4,55% (cf. le brillant article de M. Laurent dans le numéro 258 de *Sceaux Magazine*) et de prétendre ensuite qu'on y est pour rien ! Comme il doit être difficile d'expliquer à ses propres contribuables qu'il est faux de dire que le gouvernement ne reprend pas d'une main, sur le dos des collectivités locales, ce qu'il donne de l'autre main ! N'est-elle pas illusoire cette baisse des impôts d'État basée sur une augmentation, bien réelle celle-là, des charges pesant sur les collectivités locales ? Et pendant ce temps, le Premier ministre invite "fermement" (!) les communes à baisser leurs impôts et à réduire leurs dépenses...

Patrick Deslandes

N.B. : "La Gauche Unie à Sceaux" possède en mairie un numéro de téléphone auquel vous pouvez joindre ses élus : 01 41 13 33 59, boîte vocale 5071.

Citoyens à Sceaux

Être demandeur d'emploi à Sceaux

Que fait-on à Sceaux quand on est demandeur d'emploi ? Si on a moins de 25 ans, il est possible de s'adresser à la PAIO ou à l'AIB (Association intercommunale des Blagis) qui développe des actions de formation et d'insertion pour les jeunes. Si, en revanche, on a plus de 25 ans, les choses se compliquent : à Sceaux, c'est le service social municipal qui oriente les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans vers essentiellement deux dispositifs : "Agir pour l'emploi" plus spécialement destiné aux chômeurs de longue durée (permanence à Sceaux une fois par semaine) ou à l'APEC (sur rendez vous).

Pourtant il est clair qu'un certain nombre de demandeurs d'emploi ne se présentera pas spontanément au service social parce que cela ne lui semblera pas être le lieu pour être aidé dans une recherche d'emploi. A qui s'adressera-t-il alors ? A l'agence ANPE d'Antony dont relève notre commune ? Par manque de moyens, celle-ci ne pourra pas toujours répondre aux problèmes individuels et le manque d'accompagnement du demandeur d'emploi engendrera souvent échec et découragement.

"Citoyens à Sceaux" estime que la ville a ici un rôle important à jouer. Un rôle de relais parce qu'elle est le lieu de proximité par excellence. Comment ? D'abord par une écoute plus personnalisée et une plus grande disponibilité, un "service municipal de l'emploi" peut identifier précisément la situation du demandeur d'emploi. Ensuite il peut l'orienter de manière pertinente vers celui qui pourra faire déboucher sa recherche. Il ne s'agit pas de se substituer aux dispositifs existants mais de développer avec eux un partenariat fort. Agir pour améliorer l'utilisation de tous les outils liés à la formation et à l'emploi et le rapprochement entre offre et demande d'emploi. Pour mettre en œuvre ces objectifs, deux principes doivent être appliqués : le premier, c'est agir en intercommunalité pour bénéficier de regroupement de moyens et être ainsi plus efficace (l'expérience de l'AIB est encourageante à cet égard). Le deuxième, c'est d'éviter le désengagement de l'État qui doit rester le garant de l'homogénéité de la lutte contre le chômage car les villes n'auront pas toutes les moyens de faire les mêmes choses. Il ne faudrait donc pas que les communes prennent entièrement à leur charge un tel dispositif.

Actuellement, le dispositif de "contrat de ville" qui concerne le quartier des Blagis permet d'obtenir des financements de l'État. C'est pourquoi j'ai proposé qu'une action de la ville en matière d'emploi s'inscrive dans ce dispositif du "contrat de ville". Une action simple qui consiste à s'appuyer sur une structure qui fonctionne bien : l'AIB, en suggérant d'élargir le public reçu aux adultes de plus de 25 ans et d'adapter les modes d'intervention aux objectifs décrits ci-dessus. Notre municipalité saura-t-elle prendre des initiatives dans ce domaine ?

Claire Horeau-Garapon

Téléphones publics

Du nouveau



Publiphone :
cabine module simple

Loin de frapper d'obsolescence l'utilisation des cabines téléphoniques, l'accroissement constant du nombre des abonnés au téléphone - tant classique que cellulaire - en a décuplé l'attrait.

France Télécom a récemment entrepris la mise en œuvre d'un programme dit de "désaturation du parc des publiphones" destiné à adapter l'offre à l'évolution de la demande.

A l'exception de la cabine anglaise (proche de la bibliothèque) naguère offerte, dans le cadre du jumelage, par la ville de Leamington SPA et bien sûr conservée, la totalité des installations de téléphone public se présente désormais soit sous forme de cabines fermées - élégants cristaux orthorhombiques à base hexagonale, simples ou combinés par deux, voire trois -, soit comme publiphones présentant un encombrement au sol plus réduit lorsque le contexte l'impose.



Publiphones : un encombrement au sol plus réduit.

Ainsi, à Sceaux :

- six modules simples et un module double ont été créés,

- quatre modules simples ont été modifiés en modules doubles, celui implanté au droit du central téléphonique étant doté d'un habitacle adapté pour les personnes à mobilité réduite - six cabines existantes ont été modernisées.



AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE

Quartier Pierre Curie et sentier des Torques

Réorganisation et réhabilitation du système d'assainissement

A la suite d'incidents sur la canalisation d'eaux usées de la rue Pierre Curie, engorgement et effondrement partiel de la chaussée, une inspection télévisée de la conduite a été effectuée début 1995. Elle a notamment permis de mettre en évidence des fuites qui ont entraîné des infiltrations dans le sol. L'étude alors entreprise a conclu à la nécessité de réorganiser l'ensemble du réseau d'assainissement du secteur en système séparatif.

Les travaux afférents, engagés début novembre, bénéficient d'une participation financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui revêt la forme d'une subvention et d'un prêt à taux zéro.

Le nouveau réseau d'eaux usées empruntera la ca-

nalisation de la rue Pierre Curie, après réhabilitation par gainage intérieur en résine, puis une conduite nouvelle en déviation sentier des Milans, pour rejoindre celle projetée sentier des Torques.

Les eaux pluviales ont quant à elles vocation à être reprises par un système transitant sentiers des Milans et des Torques, et à rejoindre ensuite rue Guynemer le collecteur départemental, l'ancien ru d'Aulnay canalisé.

L'achèvement de ces travaux est projeté, sauf intempéries, pour fin décembre.

Viendra ensuite la viabilisation du sentier des Torques.

Mais ceci est une autre histoire.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTES SÉLECTIVES

(MEMENTO À ÉPINGLER)



Ordures ménagères

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis à partir de 6 h (sauf jours fériés).



Objets encombrants

Secteur Ouest : les lundis 16 décembre 1996, 6 et 20 janvier 1997.

(objets à sortir pour 6 h du matin).

Secteur Est : les lundis 23 décembre 1996, 13 et 27 janvier 1997.

(objets à sortir pour 6 h du matin).

Pour connaître votre secteur, appelez le 41 13 33 30.



Verre

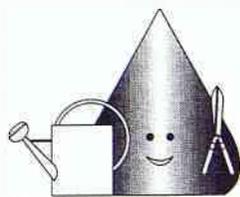
Tous les mercredis sauf jours fériés
(à partir de 7 h 30).



Journaux et revues

Les mercredis 18 décembre 1996
et 15 janvier 1997.

(à partir de 6 h)



IF le jardinier, symbole du programme de régénération des boisements et des alignements des parcs anciens des Hauts-de-Seine

Parc de Sceaux



Pierre Ringebach

Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, chargé de la commission de l'environnement et de la qualité de vie.

If le jardinier poursuit son travail de régénération des arbres d'alignement

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a entrepris en 1995 un plan de régénération à long terme de son patrimoine boisé. La première phase a concerné le remplacement des peupliers malades le long du Grand Canal. Cette opération sera poursuivie en 1997. En même temps, sera initiée la régénération d'autres alignements vieillissants ou en mauvais état.

Les peupliers du Grand Canal

Vingt-huit sujets seront plantés en remplacement des arbres d'autres essences ayant fait l'objet d'essais. Ces chênes fastigiés ou tulipiers de bonne venue seront transplantés notamment dans les "Jardins Imprévus" en cours de création au parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux. C'est donc soixante-dix-sept peupliers sur 373 sujets qui auront été déjà remplacés.

Les autres alignements du parc

Le parc compte 4 955 autres arbres d'alignement. Ils ont fait l'objet d'un diagnostic sanitaire. La grande majorité d'entre eux sont dans un état jugé satisfaisant. Pour certains, cependant, le diagnostic est moins favorable et met en évidence un état de dépérissement avancé dû au vieillissement



Arbre avec ses chancres bactériens affaiblissant le tronc des marronniers.

ou à l'attaque de certains agents pathogènes, comme l'*Agrobacterium Tumefaciens* ou le *Pourridié*. Dans les rideaux d'arbres les plus atteints, on trouve un nombre important d'arbres manquants, très dépérissants ou dont l'espérance de vie est estimée inférieure à dix ans.

Trois rideaux sont principalement concernés :

- l'allée de la Duchesse, entre le château et les cascades ;
- la bordure Est du bassin de l'Octogone ;
- l'allée de l'Isolement, entre l'église de Sceaux et le lycée Lakanal, la plus dégradée.

Un programme de replantation pluriannuel

Le département des Hauts-de-Seine a donc décidé d'entreprendre la restauration des alignements les plus dépérissants du parc de Sceaux dans le cadre du plan de régénération de son patrimoine boisé. En 1997, sur l'allée de l'Isolement, 20 nouveaux marronniers seront plantés en remplacement des

arbres manquants ou très dépérissants. Ils seront de forte taille de manière à ce que leurs frondaisons atteignent de manière le volume des autres arbres du rideau. Simultanément, seront élevés, dans la pépinière départementale, d'autres sujets de même taille destinés à remplacer les arbres restants. La régénération de l'alignement sera ensuite poursuivie sur une durée totale de vingt ans, au rythme annuel d'environ 6 sujets. Cette méthode permettra d'obtenir à terme un rideau de bonne homogénéité.

Pour se développer dans de bonnes conditions, les sujets nouvellement plantés sur ces alignements ont besoin d'un bon éclairage. La taille légère des arbres voisins sur le même rang sera donc pratiquée. Pour la même raison, il sera nécessaire de procéder à certains dégagements de taillis et à la suppression d'un nombre très limité d'arbres trop proches des rideaux et sans intérêt paysager.

Enfin, comme chaque année, les arbres devenus dangereux avec l'âge ou l'attaque des parasites et qui risquent de tomber, seront abattus cet hiver et remplacés au cours des prochaines saisons de plantation.



Allée de l'Isolement.

La Société T.S.E.

Couverture - zinguerie

Isolation - Plomberie

est à votre service pour tous travaux (neuf, rénovation, entretien, dépannage).



4, avenue Jules-Guesde
Sceaux

Tél. 01 46 83 17 28

Alignement	Situation	Essence d'arbre	Nombre d'emplacements	Espérance de vie		
				0 à 10 ans	10 à 20 ans	> à 20 ans
Allée de l'Isolement	Entre l'église de Sceaux et le Lycée Lakanal	Marronnier	129	51 soit 20 %	72 soit 51 %	6 soit 5 %

Deux lieux de soutien et conseil aux personnes, aux couples et aux familles

Ouverture d'une consultation conjugale et familiale

Début janvier 1997 sera créée une consultation conjugale et familiale au service des personnes et des couples de Sceaux (et de Bourg-la-Reine).

Ces consultations s'adressent à des personnes ou à des couples traversant des difficultés relationnelles, conjugales, familiales ou professionnelles ; toute personne ou couple vivant une situation de crise peut faire appel à cette consultation : conflits parents - enfants, situations de séparation, de divorce, de communication difficile.

Il s'agit de permettre aux personnes et aux familles de :

- réussir une vie de couple,
- surmonter des difficultés ou crises,
- apprendre à communiquer,
- être et demeurer père et mère,
- éviter la violence,
- continuer à vivre au-delà de la rupture.

A travers ces entretiens, seul ou en couple, est proposée une aide différenciée et adaptée aux demandes qui s'expriment, dans le respect de la liberté de chacun. Cette aide permet un travail de prévention des conflits familiaux, qui risquent de fragiliser ou perturber l'enfant dans son développement psycho-affectif et son parcours scolaire.

Cette consultation, sera tenue par l'Association française des centres de consultation conjugale (AFCCC, fondée en 1961, reconnue d'utilité publique), et sa structure départementale :

Association pour le couple et l'enfant dans les Hauts-de-Seine (APCE - 92), soutenue entre autres par la DDASS, la Fondation de France et des communes dont les villes de Sceaux et Bourg-la-Reine.

4, rue le Bouvier à Bourg-la-Reine

le samedi matin sur rendez-vous uniquement.

Première consultation gratuite ; pour les suivantes, participation modulée suivant les ressources. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 47 21 08 08.

Le Centre de Planification ou d'Education Familiale ouvert en 1978

Dans le cadre de la présentation de cette nouvelle structure à caractère familial, il convient de parler du Centre de Planification ou d'Education Familiale installé à Sceaux depuis 1978.

Le Centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF) est un lieu d'information et de prescription. Il s'agit d'un centre anonyme et gratuit où l'on vient sans rendez-vous, rencontrer un médecin gynécologue et / ou une conseillère conjugale et familiale pour : s'informer, parler, consulter au niveau de la relation à l'autre dans le couple et la famille, de la sexualité, des maladies sexuellement transmissibles (MST), du sida ainsi que de la contraception et de l'IVG.

Il est ouvert aux adolescents et aux adultes tous les mardis de 14h30 à 19h30, sauf durant le mois d'août, et est implanté Square Blanche Le Chevalier - Tél. 01 41 13 93 70.

Allocation départementale de solidarité

Le Conseil général des Hauts-de-Seine accorde une allocation de solidarité aux personnes âgées de plus de 18 ans non scolarisées et non à charge fiscalement des parents dans la mesure où elles répondent aux critères suivants :

- être non imposable,
- être en situation régulière,
- résider depuis trois mois minimum dans les Hauts-de-Seine,
- ne pas bénéficier, de manière continue, d'une aide financière du Département ou de l'État (exemple : aide sociale à l'enfance).

Les personnes susceptibles de percevoir cette aide sont invitées à déposer leur demande, jusqu'au 30 juin 1997, au service d'Action sociale (dans le jardin de l'Hôtel de Ville, 122 rue Houdan) après avoir pris rendez-vous par télé-

phone au 01 41 13 33 67. Elles devront se munir des pièces suivantes (apporter les originaux et les photocopies, lesquelles resteront au dossier) :

- carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité (si celui-ci est périmé, récépissé de la demande de renouvellement),
- trois dernières quittances de loyer ou EDF,
- dernière notification de la Caisse d'Allocations Familiales,
- justificatifs de ressources des trois derniers mois,
- avis de non-imposition 1995,
- fiche familiale ou individuelle d'état civil (selon le cas),
- jugement de divorce ou de séparation,
- carte de Sécurité sociale,
- certificats de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans,
- relevé d'identité bancaire ou postal.

Crèche parentale Les Fripounnets

Vous voulez que votre enfant s'épanouisse dans une structure à sa taille ?

Alors rejoignez-nous ! Il profitera du contact avec d'autres enfants, de l'encadrement de professionnels et du parc de Sceaux. Et en participant une demi-journée par semaine à la garde de votre enfant, vous aurez le temps de le voir évoluer et vous réduirez vos frais. Nous accueillons les enfants de 3 mois à 3 ans.

Contactez-nous :

**Crèche parentale Les Fripounnets, 1 passage des Vignerons à Sceaux, à côté de l'école du Centre.
Tél. 01 43 50 66 83.**

Animathèque-MJC Sceaux

Expositions

Cynthia Wolsfeld
du 10 au 24 décembre 1996
" Paris - New York, vision d'une Américaine "

" Paris - New York : la ville est ici perçue comme productrice de cheminement individuels et d'aventures collectives. Cet attrait de la réalité urbaine est pour Cynthia Wolsfeld une constance. La série new-yorkaise des années 80 s'inscrit dans la tradition picturale des épigones du Pop Art : montrer un ensemble de signes où s'incarnent les valeurs d'une civilisation, sans être dénué d'humour. La série parisienne procède de la même origine et les thèmes retenus par l'artiste traduisent les lieux d'un investissement affectif. C'est dans les ateliers de sérigraphie, qu'elle fréquenta parallèlement aux ateliers de peinture, que Cynthia Wolsfeld a acquis la maîtrise des techniques aéroglyphiques, qui donne à son travail une si grande légèreté. L'éclat des couleurs et la rigueur de la composition en s'unissant donnent à ses tableaux grâce et finesse.

Virginie Nègre
du 3 au 18 janvier 1997
" Bleus Nègre "

" Elle est blonde, elle s'appelle Nègre, et elle peint en couleurs comme si toutes étaient bleues. Elle peint à heures fixes, à pas d'heure, dans son garage, en maintes, ses toiles tendues entre les VTT, les palmes de plongée, les tutus roses et verts, des CD et des ballons de volley.

Elle peint, et on peut visiter. Sa porte, comme sa table, est ouverte aux passants, aux amis, aux amis des amis, aux amis des enfants, aux lycéens d'en face.

Elle peint, et c'est tant mieux. Parce que la vie passe, elle la capte à grands traits. Bleus.

Mêlés de rouge-marine, de jaune-ciel et de vert-outremer, à moins que ce ne soit l'inverse.

Virginie Nègre peint et vit, avec homme et enfants, entre Paris et Orly, à Verrières-le-Buisson, du côté de chez Louise (de Vilmorin) et de Malraux (André).

" Rock n'MJC "

Du rock à tout va ! Branchés, musiciens et autres adeptes des musiques amplifiées, le rock marche à fond à la MJC. Une douzaine de groupes utilisent le studio de répétition mis à leur disposition dans le sous-sol du bâtiment. Jeunes, néophytes, musiciens confirmés se retrouvent pour " jouer " ensemble et créer des " compos " (compositions).

La MJC offre à ces groupes un encadrement technique, pédagogique et administratif, suit leurs progressions et les accompagne dans leurs divers projets.

Certains souhaitent faire des concerts, d'autres enregistrer une cassette et puis d'autres encore préparer une tournée estivale avec des concerts en province.

Le dynamisme de nos 2 bénévoles, Pierre et Frédéric, l'accompagnement de Philippe et la création du PIJ (Point Information Jeunesse) en parallèle sont autant d'atouts à l'épanouissement des groupes et des individus les composant.

La MJC organise au cours de la saison plusieurs manifestations Rock en partenariat avec la ville et/ou le théâtre des Gêmeaux.

Au printemps, le groupe " Lakrima Christi " représentera la MJC au festival Chorus 92, un bel événement ! 5 à 6 groupes fouleront les planches du " Sceaux What " en juin pour deux grands concerts Rock.

3 à 4 groupes, enfin, saisiront leur

chance en montant sur la grande scène du jardin de la Ménagerie pour la traditionnelle " Nuit du Rock " organisée à l'occasion de la Fête de la musique.

Dernier projet de grande envergure, nous organisons une tournée pour un ou deux groupes l'été prochain en Belgique, Languedoc-Roussillon et Allemagne. Une expérience riche en échange, musique et émotion ; nous en reparlerons prochainement.

Le rock à la MJC se porte bien et attend avec impatience les nouveaux locaux.

Vacances d'hiver

" Ski ados "
du 12 au 19 février 1997

Comme l'an passé, ce séjour est proposé pour des jeunes de 14 à 17 ans pratiquant déjà le ski et ayant un niveau minimum 2 étoiles.

Vous serez hébergés à Morzine, superbe station de Haute-Savoie au pied d'Avoriaz. Nous avons retenu la formule appartement pour ce séjour d'ados, car elle permet de préparer les jeunes à de futures vacances entre copains. Un grand chalet de 18 personnes sera à votre disposition en plein cœur de la ville. Nous avons préféré un petit groupe pour favoriser les échanges, la convivialité et le plaisir de skier ensemble.

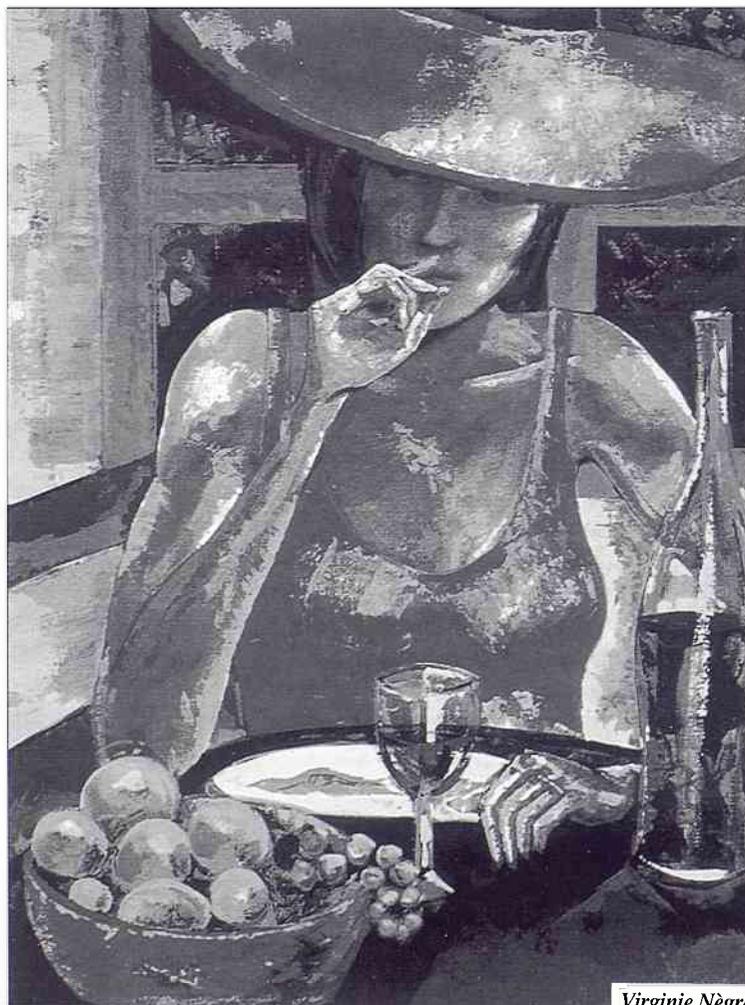
Parlons-en du ski !

Les jeunes participants seront encadrés par un directeur et deux animateurs. Ce séjour sera essentiellement axé sur le ski et le surf (pour ceux qui le pratiquent déjà), avec en moyenne, 6 à 7 heures de sport par jour.

Nous dévalerons ensemble les pistes du gigantesque domaine skiable de " Portes du soleil ".

Le voyage se fera en train au départ de Paris et en car pour rejoindre la station. Tarif tout compris pour 7 jours : 3 500 F.

Renseignements et inscriptions à la MJC avant le 10 janvier 1997.
MJC de Sceaux,
21/25 rue des Écoles
92330 Sceaux.



Virginie Nègre



Centre Social et Culturel des Blagis

Activités

Gymnastique : pourquoi pas à midi ?

On sait combien l'activité physique est indispensable, voire vitale. Mais quand on travaille, on ne prend pas forcément le temps de pratiquer une activité. Si tel est votre cas, le cours de gymnastique du lundi de 12 h 30 à 13 h 30 est fait pour vous. Sa pratique, qui repose sur l'extension des mouvements, un travail musculaire et d'assouplissement, s'adapte à tous les âges. Bien que douce, elle n'en est pas moins tonique. N'hésitez pas à venir essayer ce cours.

Rendez-vous chaque lundi à 12 h 30 au CSCB, 5 place des Ailantes. Tél. 01 46 60 04 22.

Atelier "jouer avec les mots"

Ecouter des histoires, raconter des contes, dire des devinettes, construire des charades... Tout est bon pour découvrir les plaisirs des mots, et à l'aide de la littérature orale, guider les enfants vers l'écriture. Organisé dans le cadre de la bibliothèque, l'atelier "jeux d'écriture" du CSCB, destiné aux enfants de l'école primaire, est animé par la conteuse Nassereh Mossadegh. Elle se propose d'éveiller et développer l'imaginaire des enfants, leur capacité à écouter, comprendre et s'exprimer. Les enfants proposent à leur tour des histoires et aboutissent à la réalisation d'un fascicule à partir des textes qu'ils ont élaborés. L'atelier est gratuit, seule l'adhésion au CSCB est demandée.

Rendez-vous chaque mardi à 16 h 45 au CSCB, 2 rue du Docteur Roux. Tél. 01 46 60 51 18.

Dessin/peinture

Artiste en herbe, débutant ou confirmé, vous trouverez un cours de dessin/peinture à votre niveau : esquisse au crayon, fusain, sanguine, à partir de modèle vivant ou nature morte, peinture à l'huile, gouache, aquarelle.

Les cours du matin proposent des

sorties quand le temps le permet. Le cours du soir accueille fréquemment des modèles.

**Rendez-vous :
lundi 20 h à 22 h :**

**tous niveaux,
mardi 9 h 30 à 11 h 30 :**

**niveau faible,
jeudi 9 h 30 à 11 h 30 :**

niveau avancé.

Au CSCB, 5 place des Ailantes.

Tél. 01 46 60 04 22.

Compagnie théâtrale La Mandragore - Anima

Théâtre et communication

Depuis trois saisons, La Mandragore - Anima poursuit ses actions au CSCB autour du théâtre, de la communication et du développement personnel : ateliers-stages, conseil en relations humaines.

Les ateliers d'Anima

Le théâtre :

un art pour mieux communiquer

Les techniques de formation de l'acteur reliées à une démarche de communication pour passer de la connaissance de soi à la relation aux autres. Jouer avec son corps, sa voix, ses émotions, les situations, son imaginaire. Travail de scènes et présentation d'un spectacle fin juin.

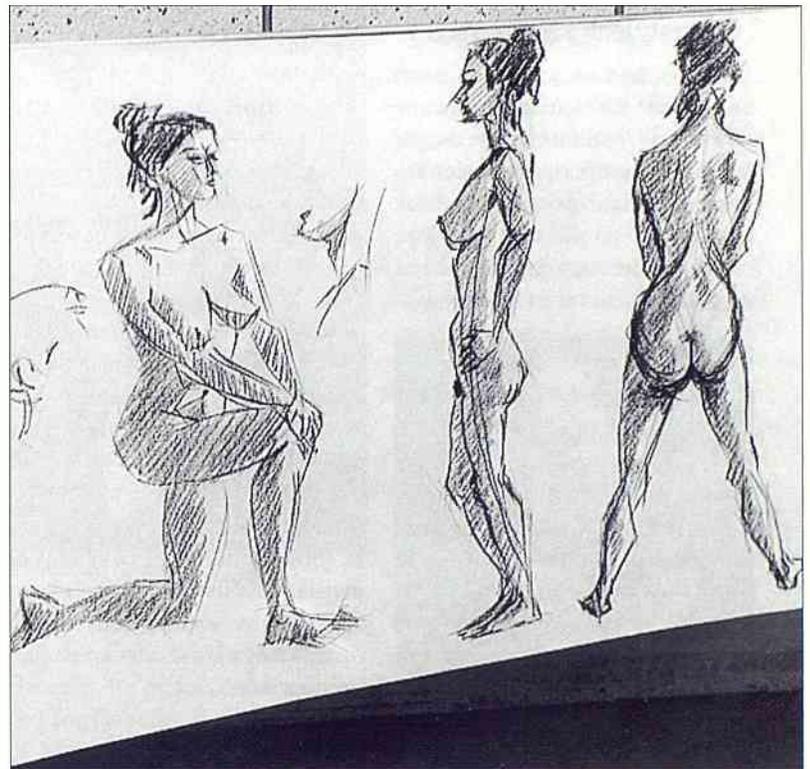
Stages : Vaincre sa timidité - Prendre la parole en public - Avoir confiance en soi - Travailler sa voix et sa diction - Etre à l'aise dans son corps - Oser s'affirmer face aux autres.

Atelier le jeudi de 19 h à 22 h (stages intensifs pendant les vacances scolaires).

Communication

et développement personnel

Ces ateliers présentent des méthodes simples et puissantes pour permettre aux participants de "vivre mieux" en se fixant des objectifs personnels



à atteindre et entreprendre, par des stratégies de réussite, des changements satisfaisants dans leur vie.

Les stratégies de réussite : atelier un mardi sur deux de 19 h à 22 h.

Connaissance de soi par le théâtre : atelier un mardi sur deux de 19 h à 22 h.

Affirmation de soi en créativité : atelier le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30.

Briser la solitude

Formation et conseils s'adressant aux personnes seules à partir de thèmes de discussion et de réflexion, comme retrouver l'estime de soi, bâtir des re-

lations durables, et autres thèmes. Atelier samedi de 10 h à 13 h.

Contact : Fidel Pastor-Sanz au 01 43 50 68 66

Livrets

"Si les Blagis m'étaient cotés"

Certains livrets ont un défaut de pagination. Cette erreur s'est produite au moment de l'agrafage par l'imprimeur. Si votre livret présente une telle anomalie, vous voudrez bien nous le rapporter. Nous effectuerons un échange.

Entreprise ★★★

BERGALET

Depuis 1946

PEINTURE - PAPIER PEINT
REVÊTEMENT SOLS ET MURS
ÉTANCHÉITÉ - RAVALEMENT

Membre de la Chambre Syndicale
QUALIBAT 6112 - 6221 - 3413 - 3423 - 3433 - 6311 - 7713

1, rue Marguerite
BP 3 - 92292 Châtenay-Malabry cedex
Tél. 01 43 50 06 58 - Fax 01 43 50 65 02

Devis gratuit

S. C. L. A.

Sceaux Culture, Loisirs et Amitié

Superstitieux ! Moi ? Vous ?

Mais comment donner une définition exacte de la superstition ? Est-ce une déviation du sentiment religieux, par laquelle on est porté à se créer des obligations fausses, à craindre des choses qui ne doivent pas être craintes ou à mettre sa confiance en d'autres qui sont vaines ?



D'après Voltaire, " la superstition est à la religion, ce que l'astrologie est à l'astronomie : la fille très folle d'une mère sage " !... Mais que vient donc faire " la religion " dans ce monde mystérieux ? Est-il donc possible d'affirmer qu'un démon, spécialiste en la matière, nous souffle de tirer un présage d'accidents dans notre vie quotidienne, comme d'une salière renversée, de fourchettes placées en croix, d'une miche de pain à l'envers sur la nappe du repas, d'ouvrir un parapluie dans l'appartement, du nombre 13 ?

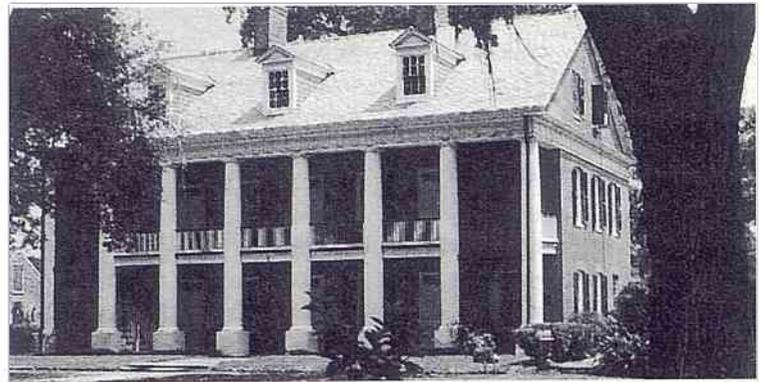
Au fait, nous avons choisi, tout à fait par hasard, le vendredi 13 décembre pour organiser une conférence sur les superstitions ...

Alors, au lieu de perdre quelque argent dans l'un des nombreux jeux qui vous seront proposés ce jour-là, comme par exemple la roulette, profitez de la chance réelle que nous vous offrons de venir écouter Mme Oksana Willer Garin, afin de savoir si, comme Edgar Poe, vous êtes plus ou " moins exposé à vous laisser entraîner hors de la sévère juridiction de la vérité par les feux follets de la superstition " ...

Je vous en prie, venez nombreux ce jour-là, car s'il n'y avait que 13 personnes dans la salle, nous serions dans l'obligation d'annuler ce passionnant débat...

Fontainebleau :
le château des rois de France

Le 14 novembre, Jean-Christophe Claude nous a promené, pas à pas, dans la galerie François 1^{er}, la salle du bal Henri II et la chambre de la Duchesse d'Etampes. Les chefs-d'œuvre du Primatice et du Rosso n'ont plus de secrets pour nous ! Notre conférencier nous propose de prolonger ce cycle, le lundi 16 décembre. Cette visite se déroulera sous le règne d'Henri IV. Entre 1594 et 1610, le château de Fontainebleau connut en effet la seconde période faste de sa longue histoire. Le roi fit porter ses efforts dans tous les do-



maines : l'architecture, l'art des jardins, le décor intérieur qui fut marqué en ce lieu par un véritable renouveau. " Peut-être faut-il seulement déplorer qu'il n'y ait pas eu une personnalité artistique, capable de créer un grand style, comme l'avait fait auparavant Primatice, ou comme le fera plus tard Lebrun à Versailles " (Le Guide du Patrimoine).

Embarquement pour...
la Louisiane !

La Louisiane ! De tous les voyages mitonnés jusqu'à ce jour par Marina, avec l'amour du parfait, que chacun lui reconnaît, c'est celui que vous regretteriez le plus de ne point avoir fait !... Le programme ? Découvrir l'une des régions du Nouveau Monde, la plus émouvante pour un Français, baignée par le Mississippi, " le plus grand boulevard des Etats-Unis ". En voici quelques images : naviguer

sur le vieil et sauvage Meschacebe, cher à Chateaubriand - découvrir les fameux bayous - visiter une réserve d'alligators - passer la nuit dans une plantation - entendre des negro spirituels dans une église Baptiste - mais aussi rêver au Cap Canaveral - s'amuser dans le parc d'attractions d'Epcot Center - et enfin jouer les stars en visitant l'un des plus grands studios de cinéma, celui de l'Universal Studio ...

" Cette aventure acadienne sera pour vous une inimaginable source de nouvelles connaissances dans un mélange confondu d'Histoire et de Futur ". (Atlas - Air France).

Joseph de Pirey

Pour obtenir une précision supplémentaire, n'hésitez pas à appeler Marina au : 01 46 60 94 00.

L'AIDE AUDITIVE, PENSEZ-Y ET OUBLIEZ LA !

LABORATOIRE H. CALEIX
Audioprothésiste diplômé
Tél. : 01 46 61 87 47
(fermé le lundi)



01 46 61 87 47

ENTENDRE

140, av. du Général Leclerc - SCEAUX (RN 20)

ADAPTATION
DE TOUTE AIDE AUDITIVE
RÉGLAGES ET RÉPARATIONS
DE VOS APPAREILS
APPAREILS GARANTIS
DEUX ANS

L'Échiquier scéen

Nous venons de dire adieu à Robert Herckel, emporté en quelques mois par une brutale et cruelle maladie. C'était à Sceaux, où il habitait depuis 40 ans, un personnage bien connu, notamment tout d'abord pour son action en faveur du sport cycliste, puis plus récemment dans le milieu des joueurs d'échecs, comme fondateur de l'Echiquier scéen dont il est resté jusqu'à sa mort, le 1^{er} novembre, le Président d'Honneur.

Tous ceux qui l'ont connu au club, que ce soit dans la période où il en

reusement, ont pu apprécier ses grandes qualités, l'accueil toujours plein de chaleur qu'il réservait aux nouveaux membres, et l'attention toute particulière qu'il portait aux enfants, aux jeunes et en général à tous les débutants.

C'était à la fois un homme de cœur et un joueur dont le grand talent s'associait à une grande simplicité.

Nous ressentons tous vivement la perte que sa disparition représente pour notre club et assurons sa famille et tous les siens de notre douloureuse sympathie.

président d'honneur de l'échiquier scéen

Les soirées musicales de Sceaux

Concert du samedi 11 janvier 1997

Claire Desert

Emmanuel Strosser

Duo de pianos

à 20 h 45

aux "Gémeaux" à Sceaux

Programme :

Mozart/Busoni :

Fantaisie en fa mineur

Rachmaninov : *Suite n° 2*

Debussy : *En blanc et noir*

Lutoslawski :

Variations sur un thème de Paganini

Bartok : *7 Mikrokosmos*

Pour la première fois depuis leur création, les Soirées musicales de Sceaux vous proposent un récital avec deux pianos. Pour cet événement, nous avons fait appel à un duo attachant, deux fortes personnalités unies par la même ferveur, la même euphorie de musique.

Claire Desert a gravi les échelons classiques d'une pianiste douée : Conservatoire national supérieur de Paris, puis une année d'études à



Claire Desert

Moscou dans la classe de Yevgeni Malinin. Jouant en récital ou en soliste avec différents orchestres, Claire Desert attache un intérêt particulier à la musique de chambre. Elle fait partie du Quatuor Kandinsky qui s'est produit plusieurs fois à Sceaux.

Après avoir obtenu un Premier prix de musique de chambre et de piano, Emmanuel Strosser a été engagé



Emmanuel Strosser

comme accompagnateur dans les stages de Cathy Berbérian et Gabriel Bacquier. Il s'est perfectionné auprès de Léon Fleischer, Dimitri Bashkirev et Maria Joao Pirès. Donnant de nombreux concerts en récital ou en musique de chambre, Emmanuel Strosser forme avec Claire Desert un duo de pianos qui s'est déjà produit dans de nombreux festivals.

Le programme bâti autour d'une courte période qui va de 1901 pour Rachmaninov à 1941 pour Lutoslawski reflète donc l'évolution du goût musical au début de ce siècle. Rachmaninov s'affirma rapidement comme le pianiste-compositeur le plus brillant de sa génération. Son style pianistique se reconnaît parfaitement dans cette *Suite n° 2* écrite en Italie où il séjournait avec Chaliapine. C'est à l'intention de son fils que Bartok composa une méthode de piano. *Mikrokosmos* contient 153 pièces, dont 7 furent transcrites pour deux pianos par le compositeur. Enfin la technique pianistique et la virtuosité des deux artistes seront mises en valeur dans cet arrangement du *24^e Caprice* de Paganini par Lutoslawski.

Les Gémeaux. 49 avenue Georges Clémenceau à Sceaux.

Renseignements et réservations

au 01 46 60 06 54, ou au

Syndicat d'Initiative de Sceaux :

01 46 61 19 03.



Soroptimist International Club de Sceaux - Châtenay-Malabry

Un colloque a eu lieu le 23 octobre dernier à l'Unesco, organisé par le Comité français des ONG/ONU sur le thème : "Drogue : fléau planétaire".

Pour le professeur Séguéla, ancien conseiller pour la toxicomanie auprès du ministère de l'Intérieur, le marché de la drogue représente le 2^e marché mondial économique après les armes.

Ce qui peut nous intéresser le plus, c'est l'action auprès des jeunes qui s'intensifie en France par l'établissement d'un plan de sécurité départementale où les lieux d'accueil et d'insertion sont augmentés. Cette action inclut également la mise à disposition dans les établissements

hospitaliers publics de 2 lits pour toxicomanes moyens.

Le deuxième aspect de la conférence a porté sur les techniques et actions en cours à travers le monde pour parvenir à une désaccoutumance des toxicomanes.

Il est d'abord rappelé qu'aux États-Unis, les décès annuels pour cause de toxicomanie se classent de la façon suivante : 450 000 par la nicotine, 100 000 par l'alcool, 5 000 par la cocaïne, 2 000 par l'héroïne.

L'action contre la drogue ne peut pas pour nous-mêmes se résumer à la lutte contre les drogues dures, mais englober cette volonté de faire reculer les drogues de tous les jours.

Les drogues douces seront-elles banalisées en Europe ? Deux États ont légiféré en ce sens, mais la Communauté européenne ne sem-

ble pas actuellement disposée à leur emboîter le pas.

Mme Christine Leroy

Tél. 01 40 95 65 12

L'INSTITUT MARIN vous propose

- Le relooking,
- l'onglerie,
- les soins du corps et d'amincissement,
- les soins et traitement du visage (raffermissement et soins spécifiques),
- les soins marins avec balnéothérapie et enveloppement.

Pour les fêtes et vos événements particuliers

- Ses maquillages.

45 rue Houdan (rue piétonne - 1^{er} étage) à Sceaux • Tél. 01 47 02 14 15

Association des anciens combattants et victimes de guerre de Sceaux



Photo: Actualités photographiques parisiennes

Le jeudi 19 septembre, l'association a ravivé la Flamme sous l'Arc de triomphe. Nous avons quitté Sceaux dans le car aimablement mis à notre disposition par la mairie. Arrivés sur place, nous avons été rejoints par d'autres Scéens. À l'heure prévue le cortège s'est formé pour se diriger vers le tombeau du soldat inconnu. La gerbe était portée par notre camarade Maylie puis venaient les dra-

peaux des différentes associations patriotiques de Sceaux : Médailleurs militaires, Anciens combattants, Anciens d'Algérie, Prisonniers de guerre, Souvenir français auxquels s'était joint le drapeau des Harkis Commando Georges. Le président Robert Quintéro, accompagné de M. Erwin Guldner, maire honoraire, a déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu (photo ci-dessus).

Puis après un moment de recueillement et la sonnerie "aux morts", il a

ravivé la Flamme. Ensuite MM. Quintéro et Guldner sont allés signer le livre d'or et féliciter les porte-drapeaux. Celui de la Flamme était porté par Lionel Renault. Après la cérémonie les participants signeront le livre d'or.

Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie toujours empreinte de dignité. En effet, les étrangers ne manquent pas cette manifestation traditionnelle. Peu de Français savent que durant toute l'occupation ce cérémonial s'est déroulé de façon immuable. Lorsque vous viendrez à l'assemblée générale qui se tiendra le dimanche 12 janvier 1997 à 10 heures à l'ancienne mairie, pensez à apporter votre carte d'ancien combattant afin que nous puissions en relever le numéro. Cette formalité est demandée par le ministère des Anciens combattants. Dans l'après-midi après l'assemblée générale, nous tirerons les Rois, comme chaque année, à partir de 15 h 30.

Le Bureau

Club Scéen des Anciens des Blagis Club de l'amitié



Les activités du club ont repris normalement. Les sociétaires se sont retrouvés avec grand plaisir, après la saison estivale qui en avait éloignés beaucoup de Sceaux. Toutefois, certains ont profité du séjour annuel organisé par le club. Cette année, ces deux semaines furent passées à Batz/Mer près de La Baule. Vacances réussies, grâce au confort exceptionnel (chaque personne ayant sa chambre avec sanitaire complet).

Table copieuse et de qualité, belles excursions, très bonne animation, dans une ambiance sympathique. En novembre, une intéressante visite au musée du vin à Paris a été fort appréciée. Le 14 décembre aura lieu comme chaque année notre traditionnel repas de Noël au restaurant "La Sourdine" à Rungis. **Si vous désirez vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous contacter, le mardi et le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30. 14 bis rue du Docteur Roux - Sceaux. Tél. 01 46 60 51 11.**

Faites confiance à votre voisin le plus proche pour :

Protéger, isoler, embellir votre maison ! ... (fenêtres PVC, portes blindées, volets roulants...).

Nous assurons également toutes les réparations.

**114 bis Houdan, Sceaux
Tél. 01 46 61 55 00**

Les Artistes Scéens

Malgré le mauvais temps, une nombreuse assistance se pressait à la Maison des Jeunes et de la Culture pour le vernissage de l'exposition d'Automne. M. le Maire, M. le Président de la Maison des Jeunes et de la Culture, M. le Président du Lion's Club de Sceaux étaient présents.

Des récompenses ont été décernées par différents jurys.

Prix des Artistes Scéens :

Jean Prigent et Daniel Hocq.

Prix de la MJC : Michèle Fusco.

Prix du Lion's Club :

Thérèse Herbert.

Mentions spéciales :

R. Delebecque, P. Ghys, F. Guidicelli,

P. Legrand, S. Mézan de Malartie.

La réunion mensuelle de janvier se tiendra à la MJC le mardi 7 janvier 1997 à 20 h 30.



Entouré de M. Jaillard, adjoint au maire chargé de l'Action culturelle, Mme Henriot, secrétaire de l'association des Artistes scéens, M. Auberlet, président de l'association et de Nicole Roux, directrice de la MJC, M. le Maire remet la médaille du Prix des Artistes Scéens à M. Daniel Hocq.

Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

Haendel : génie allemand ? génie anglais ?

Bien que né à Halle, la même année que Jean-Sébastien Bach et que Scarlatti, Haendel s'est fixé à Londres assez tôt et y a vécu assez longtemps pour devenir, au regard de la postérité, un monument national de l'Angleterre. Les 35 ans de sa carrière en sol britannique ont fait de lui un "cas" qui explique et son évolution artistique et sa réussite dans un genre comme l'oratorio où il a réalisé ses chefs-d'œuvre. Les répercussions sociales et artistiques de son activité ont été immenses, ne serait-ce que par une tradition qui s'est longtemps attachée à sa présence et à sa personnalité.

Notre musicologue André Gauthier nous propose une conférence avec illustration musicale le 20 décembre à 14 h 30 à la salle rose, 95 rue Houdan.

Un grand seigneur de la musique : Richard Strauss

Le génie paradoxal de Richard Strauss le situe comme le dernier

descendant de la ligne royale des grands compositeurs.

Son itinéraire spirituel n'a cessé de le conduire de Mozart à Wagner, en se montrant volontairement distant d'une époque avec laquelle il n'eut d'autre contact que celui d'un créateur prodigue et désintéressé. Mais loin d'exprimer tout ce que sa génération pouvait lui inspirer d'inquiétude, de colère, d'indignation et de révolte, il a mis son art au service d'une autre cause, celle qu'exulte la sérénité, la liberté, la plénitude de l'être et l'ivresse ensoleillée de la vie. **Nous organisons une conférence avec illustration musicale le 10 janvier à 14 h 30 à l'ancienne mairie.**

Richesse de la musique hongroise

Longtemps confondue avec la musique tzigane dont elle a gardé certains traits, l'école hongroise a suivi la destinée de son pays, dernier bastion de l'Asie et premier bastion de l'Europe, avant d'être réellement reconnue, depuis quelques décennies seulement. Et si de nombreux com-

positeurs, de Haydn à Schubert, ont écrit de la "musique hongroise", il a fallu attendre le début du XX^e siècle pour que la confusion soit dissipée et que le véritable fonds musical, d'origine magyare, renaisse de ses cendres. Une école hongroise, d'une exceptionnelle richesse et d'une audience universelle, recueille alors cet héritage presque millénaire avec Bartok, Kodaly, Laszlo Lajtha et beaucoup d'autres, pendant que des institutions prestigieuses encoura-

gent amateurs et interprètes, l'école de violon surtout, l'une des plus célèbres du monde. Le patrimoine folklorique en viendra pourtant à s'effacer devant l'influence du postromantisme occidental et de l'école de Vienne.

Nous vous invitons à un voyage musical le 17 janvier à 14 h 30 à l'ancienne mairie de Sceaux.

Marie-Lou Schenkel
Tél. 01 46 61 25 88

Établissement BOURGOIN

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

REVÊTEMENTS SOL ET MURS

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

PARQUET - MOQUETTE

ÉLECTRICITÉ

7, impasse du Pont - 92160 ANTONY

Téléphone : 01 42 37 39 99



Sceaux-AVF-Accueil

Noël à Sceaux Accueil

Les fêtes approchent ! Comme chaque année, "Mamans Accueil" organise un goûter de Noël pour tous les enfants, le mercredi 18 décembre à partir de 15 h 30, dans notre local : 14 ter, rue des Imbergères. Il suffira aux mamans de prévoir par enfant un petit cadeau enrubanné qui viendra garnir la hotte du Père Noël. Venez nombreuses et nombreux ! Nous vous rappelons que notre prochain café-rencontre aura lieu le jeudi 5 décembre à 14 h 30 au local.

La céramique

Les 12 et 13 décembre se terminera notre cycle sur la céramique au Musée de Sèvres.

Après son histoire jusqu'au XVII^e siècle avec la majolique italienne, les faïences d'Anatolie et les poteries vernissées du Moyen-Âge, nos visites-conférences se sont poursuivies par les trésors de la faïence française : Rouen, Nevers, Moutiers, Strasbourg...

Elles prendront fin ce mois-ci avec la porcelaine en Europe du XVIII^e siècle à nos jours, de Neisseu en Saxe, la plus importante manufacture d'Europe à l'époque à Sèvres. Musée national et École nationale supérieure de la céramique.

Lorgnettes et lunettes

Lorgnette, lorgnon, bésicle, pince-nez, face-à-main, monocle, binocle, lunettes, les opticiens n'ont pas manqué d'imagination au cours des siècles et l'un d'eux, Pierre Marly, "le magicien du regard" a eu l'heureuse initiative de réunir dans son musée plus de 2 000 pièces qui racontent l'histoire de la lunetterie du XIII^e siècle à nos jours.

Elle commence avec les bésicles, grossières loupes tenues à la main, avant qu'un maître cloutier de Morez, Pierre Hyacinthe Cazeaux, eut l'idée de génie, il y a deux cents ans, de tordre un fil de métal pour l'accrocher derrière l'oreille.

Le principe de la lunette moderne était né, il ne cessa de se perfectionner et aujourd'hui les lunetiers ne parlent que de matériaux futuristes à mémoire, particules ionisées et charnières biomécaniques !

En venant visiter avec nous le 20 décembre le Musée des lunettes et des lorgnettes de jadis, vous pourrez admirer quelques pièces uniques et suivre une passionnante histoire aussi surprenante qu'amusante et instructive.

Le chocolat : des Mayas à Angéline

Lorsqu'en 1519, Ferdinand Cortez, après la conquête du Mexique, rapporta en Espagne des fèves de cabosses de cacao, il était sans doute loin d'imaginer qu'il serait à l'origine du formidable développement de l'industrie chocolatière en Europe.

D'abord utilisé en boisson, le chocolat fut mis en barres par un Suisse, François Louis Cailler, au début du XIX^e siècle. De nos jours, Nestlé,

Kolher, Van Houten, Côte d'or et bien d'autres sont universellement connus de tous les gourmets.

Rien de tel qu'un bon chocolat chaud aux prémices de l'hiver ; nous vous invitons à venir le déguster autour d'une table dans le prestigieux salon classé "chez Angéline", rue de Rivoli, le 17 décembre.

C'est Brillat-Savarin qui disait : "Que tout homme qui aura passé à travailler une portion notable du temps qu'on doit passer à dormir, que tout homme d'esprit qui se sentira temporairement devenu bête ; que tout homme qui trouvera l'air humide, le temps long, l'atmosphère difficile à supporter ; que tout homme qui sera tourmenté d'une idée fixe qui lui ôtera la liberté de penser ; que tous ceux-là s'administrent un bon demi-litre de chocolat et ils verront merveilles".

Sceaux-AVF-Accueil
14 ter, rue des Imbergères
Tél. 01 43 50 45 05 et
01 46 60 55 27

Centre Scéen des Amitiés Internationales

Sous l'impulsion du CSAI, 60 jeunes handicapés mentaux, anglais, allemands et français se sont rencontrés dans un centre de pionniers non loin de Leamington Spa, notre ville jumelle en Angleterre.

Après avoir récupéré les Allemands à Calais et traversé le Channel par un temps gris, notre car a rejoint notre lieu de séjour grâce à M. Steverlynck qui a su nous guider dans le labyrinthe des petites routes anglaises, et nous avons été accueillis avec enthousiasme par la délégation britannique.

La majeure partie de nos handicapés sont des adultes qui travaillent dans des CAT (Centre d'aide par le travail) ou dans le milieu ordinaire. Ils vivent habituellement dans des

foyers, dans leur famille ou dans des appartements thérapeutiques donc surveillés par des éducateurs. Les contacts entre Allemands, Anglais et Français sont facilités parce que la barrière de la langue est réduite chez des gens qui s'expriment peu par la parole.

Le samedi a été consacré à la visite d'un musée en plein air à Ironbridge qui montre aux visiteurs un village reconstitué tel qu'il était au 19^e siècle et animé par quelques habitants. Le repas de midi a eu lieu dans un restaurant de la localité, réquisitionné à cette occasion.

Le lendemain, le soleil avait disparu, remplacé hélas ! par une pluie torrentielle. La promenade prévue en



forêt a été remplacée par une visite de Birmingham, seconde ville du Royaume-Uni et capitale industrielle très moderne. Pendant la soirée d'adieu, nos jeunes ont beaucoup dansé et ont participé à des jeux multiples.

Le retour assez tardif dû aux mauvaises conditions météorologiques n'a pas entamé la bonne humeur de toute notre équipe. Ils sont toujours prêts à repartir.

Un grand merci à tous ceux qui se dévouent dans nos trois pays pour mettre au point un séjour que nos jeunes attendent avec impatience.

Suzanne Bureau, Sabine Maria

UNAFAM section Hauts-de-Seine

L'Union nationale des amis et familles de malades mentaux vous informe de son changement de permanence qui aura lieu le deuxième lundi de chaque mois de 16 h 30 à 18 h à l'ancienne mairie, 68 rue Houdan, à compter du 13 janvier 1997.

Vous y trouverez un accueil chaleureux et les renseignements que peut fournir le bureau national grâce à ses services spécialisés.

**Mme Marie-Thérèse
Champion-Bonnet**
Déléguée UNAFAM - Sceaux
Tél. 01 47 02 61 58

Les Amis de Sceaux

Les Amis de Sceaux ont le plaisir d'annoncer la parution dans le courant du mois de décembre d'un *Précis historique de Sceaux*, une double brochure d'une quarantaine de pages, élaboré à l'usage des écoliers, des collégiens, des lycéens, et même des adultes qui n'ont pas le temps ou l'occasion de se plonger dans la lecture des ouvrages du fonds local. Il sera vendu à un prix modique au siège social des Amis de Sceaux, dans les centres de documentation des établissements scolaires et à l'Office du tourisme.

La première brochure présente de façon concise l'histoire de la ville dans sa continuité chronologique, puis dans une deuxième partie, une étude plus approfondie de certains thèmes, qui donnent son originalité à notre ville. Une troisième partie est consacrée à l'histoire des parcs et jardins qui couvrent une bonne par-

tie de l'espace urbain et dont l'histoire est intimement liée à celle de ses habitants.

La deuxième brochure, appelée *Sceaux au fil du temps*, présente sous forme d'un tableau synoptique les dates des principaux événements qui ont contribué à façonner l'histoire de Sceaux.

Grâce à ce document que nous avons voulu d'accès facile, mais qui comporte quelques notions historiques indispensables, ainsi qu'un index, les Amis de Sceaux espèrent simplifier les recherches que les enfants et les jeunes scolaires font à la demande des enseignants.

Siège social et permanence dans la salle du fonds local de la Bibliothèque municipale, 7 rue Honoré de Balzac. Ouvert le samedi de 14 h à 17 h, sauf en période de vacances scolaires.

Club des Aînés



Notre photo vous montre un cours de dessin que nous suivons assidûment (manquent 2 ou 3 personnes) car toujours très intéressant. Nous exposerons en janvier salle rose, aux baraquements (95, rue Houdan), les 17, 18 et 19. **Jeudi 12** : notre repas de Noël à 12 h 30, salle rose, vous aimez

vous y retrouver. Inscrivez-vous.

Lundi 16 : "le Livre Vivant" - à 14 h au club. Nous parlerons de la *Comédie du pouvoir* de F. Giroud. **Vendredi 20** : à la Villa d'Este à Paris à 12 h. Repas russe et attraction.

Mardi 31 décembre : Bonne année à tous.

Jeudi 16 janvier 1997 : galette des Rois (salle rose à 15 h).

Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative

Un Syndicat d'Initiative à Sceaux : pourquoi faire ?

Comme les 3 400 "OTSI" en France, l'Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative de Sceaux a pour missions essentielles, l'accueil, l'information, et la promotion de la ville de Sceaux. L'OTSI est au service de la population. Tout concourt à ce que chacun soit accueilli en fonction de sa demande en privilégiant la rencontre et la communication. Ce syndicat reste très polyvalent avec des demandes diverses telles que l'offre locale de loisirs et de culture, ou les possibilités sectorielles d'hébergement, notamment pour les étudiants. On peut y trouver les catalogues

UCPA, VVF, catalogues de séjours linguistiques, de thermalisme, des brochures sur les différentes régions, sur les auberges de jeunesse, campings, gîtes ruraux, croisières fluviales, et festivals de musique.

Ajoutons que nous donnons aux visiteurs des informations sur le patrimoine de Sceaux, ainsi que des informations commerciales et économiques, et que nous les orientons, le cas échéant, sur les associations scéennes spécialisées sur le sujet concerné.

Comme nous l'avons annoncé dans *Sceaux magazine* en mars 1996, depuis cette année, nous proposons des sorties et des voyages faisant découvrir les richesses touristiques des Hauts-de-Seine, de l'Île de France et de toutes les régions françaises.

D'autres projets concernant l'animation ou la valorisation de notre

commune sont à l'étude en partenariat avec la ville, les associations, et les commerçants.

Pour tous renseignements sur les activités de l'Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative de Sceaux.

S'adresser à Marie-Odile Boutin, 70 rue Houdan (Jardin de la Ménagerie) Tél. 01 46 61 19 03.

Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

VÊTEMENTS DE SKI

Gros et détail

169, avenue d'Argenteuil
ASNIÈRES

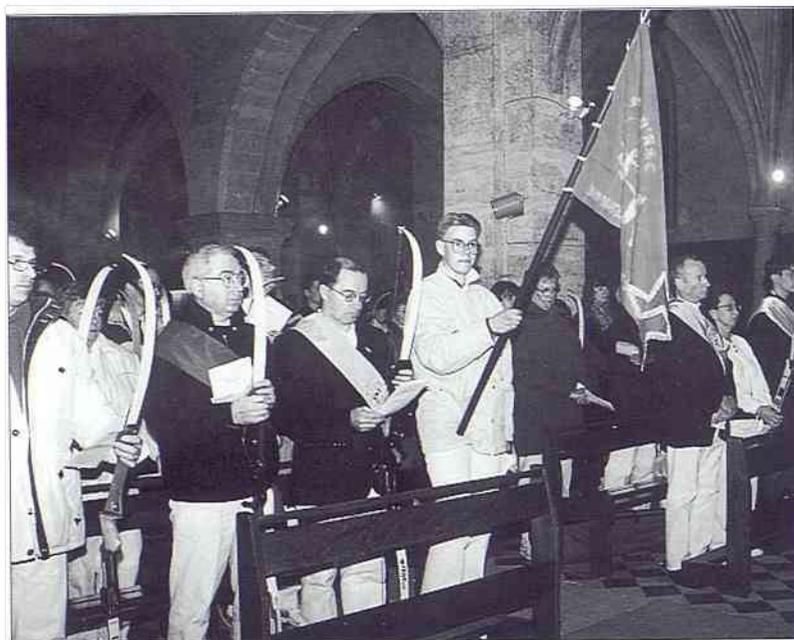
17, avenue du Général Leclerc
BOULOGNE

181, avenue Jean Jaurès
CLAMART



FUSEAUX
ANORAKS • COMBINAISONS
PULLS • GANTS • BONNETS • JOGGINGS
CHAUSSETTES • SOUS-PULLS • COLLANTS
CHAUSSURES GRANDES MARQUES PRIX DISCOUNT

Compagnie d'Arc de Sceaux/Fontenay-aux-Roses



Célébration aux arcs, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, janvier 1996

Dès la rentrée et tout au long de l'année, une partie des archers de la compagnie s'engagent dans les compétitions organisées aux alentours. Nous avons relevé ici les classements de nos compétiteurs dans deux récents concours. À Athis-Mons, les 12 et 13 octobre, accédaient au podium Patricia Lebrun 1^{ère} senior dame, Yves Laurent 3^e senior homme niveau 1, René Jamin 1^{er} vétéran, Michel Hayot 3^e vétéran, et André Kress 1^{er} super vétéran avec un score lui donnant une première qualification de sélection pour les Championnats de France.

À Chatillon, les 19 et 20 octobre, bonne représentation là aussi avec les 2^e et 3^e places pour Michèle Bénistand et Patricia Lebrun seniors dames, Laurent Racapé 1^{er} minime, Michel Chauvierre et Michel Hayot respectivement 1^{er} et 2^e vétérans. En tir compound Laurence Klein 1^{ère}

suivie de Florence Berruet à la 2^e place. Enfin au classement par équipe, en tir classique nous terminions 2^e sur 12. Ces résultats sont encourageants et motiveront nos compétiteurs dans les nombreux concours à venir.

Mais n'oublions pas pour autant notre vie interne et nos manifestations traditionnelles. La plus proche de nous est la Saint Sébastien, saint patron des Archers. À cette occasion, la compagnie participera en tenue à un tournoi de tir à l'arc particulier à cette fête, après quoi, elle se rendra à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux pour perpétuer dans la tradition la célébration aux arcs. Ce sera le samedi 18 janvier 1997.

Alain Gerbaud

7 rue Bagno a Ripoli
92350 Le Plessis-Robinson



Saison 1996/97

L'ASA Sceaux Basket a repris la saison 1996/97 avec : 3 équipes en championnat de France, 9 équipes en championnat régional, 14 équipes en championnat départemental, soit 307 licenciés à ce jour.

Les premiers résultats ne se sont pas faits attendre.

Votre équipe féminine pour sa 1^{ère} saison en Nationale 1B vous offre un brillant départ.

Elle est 2^e sur 12 avec 4 victoires et 2 défaites.

Bravo les filles.

Votre équipe masculine pour une 2^e saison en Nationale II est 5^e sur 16 avec 5 victoires et 4 défaites.

On mérite mieux.

Mais n'oublions pas les jeunes, force vive des équipes " seniors " de demain qui nous apportent chaque semaine d'excellents résultats.

Sur 58 matchs disputés, 39 victoires.

Autre satisfaction des jeunes lors des sélections régionales, 6 équipes recherchaient leurs qualifications, 5 y ont réussi.

Encore bravo.

Prochaines rencontres des équipes " fanions " au Clos Saint-Marcel

Nationale féminin 1B

ASA Sceaux/SF Versailles

le 14 décembre à 20 h 30

ASA Sceaux/SPO Rouen

le 18 janvier à 20 h 30

Nationale masculin II

ASA Sceaux/Franconville

le 21 décembre à 20 h

Venez faire le sixième joueur en encourageant votre équipe le samedi soir.

Les marcheurs Audax randonneurs de Sceaux 92

Le 12 janvier 1997, est organisé le 10^e 25 km Audax, (allure 6 km/heure) - Souvenir Lolo Berger.

Départ et arrivée : 95, rue Houdan.

Engagement sur place 30 F.

Pour les personnes ne pouvant effectuer cette distance, il y aura un 15 km marche (allure libre).

Départ 8 h - Arrivée 13 h

(rue Houdan).

Remise de récompenses : coupes, médailles, diplômes, challenge familles (quelque soit le kilométrage).

Engagement sur place 20 F.

Ravitaillement pour tous.

Pour tous renseignements :

F. Cervek 01 43 50 46 55

J.P. Grosmanjin 01 69 30 65 93

C'est l'occasion de prendre

une adhésion pour 1997 (100 F).

Menuiserie - Agencement
Ébénisterie - Clés minute

Ets CHATEAU

Tél. 01 46 61 01 25

86, rue Houdan • 10, rue Michel-Charaire • 92330 Sceaux
Restauration de meubles anciens

Robert Goualin Automobiles

Spécialiste de la belle occasion
Carrosserie - Mécanique - Entretien

GOUALIN

10, av. R. Poincaré 92330 Sceaux

Tél. 01 43 50 14 01 - Fax : 01 46 83 12 45

Association Sportive Pétanque de Sceaux

La saison sportive 1996 du sport Pétanque touche à sa fin, avec pour notre club d'excellents résultats sportifs dans les concours officiels qui se sont déroulés durant toute l'année. De nombreuses places de finalistes, 1/2 finalistes de nos équipes vont nous permettre de progresser au classement des clubs du comité FFPJP des Hauts-de-Seine.

Notre club connaît actuellement un essor considérable qui se concrétise par une augmentation pour l'année 1996 de 28 % de ses membres licenciés.

Une politique volontariste en matière de recrutement notamment auprès des jeunes a permis ce résultat. Souhaitons que l'année 1997 connaisse la même réussite.

Le Président
Christian Le Quilleuc

Résultats sportifs

Concours officiels FFPJP du 15 septembre 1996 à Sceaux (petit parc de la Ménagerie)

1^{er} concours "coupe Gorlier"

Champions : Lalonda-Lenoir,
PC Issy-les-Moulineaux.

S/champions : Antigo-Huet, A.B 13^e.

2^e concours "coupe l'auvergnat Vidalenc"

Champions : Guyonneau-Vaissiere,
PC Issy-les-Moulineaux.

S/champions : Almeras-Benardeau,
Vanves.

Concours des anciens de l'ASPS du samedi 19 octobre 1996 (petit parc)

Champions : Pascal Scaramuzzino,
Michel Rochet.

S/champions : Jacques Morel,
Antoine Appruzes.

L'assemblée générale se déroulera le samedi 21 décembre 1996 à 17 h (aux baraquements rue Houdan).

Tennis club de Sceaux

Photo : Dominique Fradin



Remise des coupes, en présence de Mme Marais-Hayer, responsable de la gestion du Parc de la Grenouillère, M. Hervé Audic, maire adjoint, M. le Maire, et en haut à droite, M. Patrice Hagelauer, membre du Tennis Club et entraîneur des équipes de France à la Fédération Française de Tennis.

Un tournoi officiel de la Fédération Française de Tennis, organisé pour la première fois par le Tennis Club de Sceaux, s'est déroulé du 5 au 20 octobre 1996 sur les terrains de la Grenouillère ; il était ouvert à deux catégories d'âge, filles et garçons : les benjamins et les minimes.

Plus de 300 enfants se sont affrontés pendant cette quinzaine, venant pour

l'essentiel des quatre coins du département des Hauts-de-Seine.

Les jeunes espoirs du Tennis Club de Sceaux s'y sont particulièrement illustrés, notamment Karine Cintas (15/5), finaliste minime fille, et Damien Guillemot (15/3), vainqueur de la catégorie minime garçon.

Daniel Chausse
Président du club

Frédette
DÉCO MEUBLE

Un magasin pas comme les autres !

de 25 à 35 % MOINS CHER*

*par rapport aux prix du commerce traditionnel

**TOUT
L'AMEUBLEMENT**

- Living
- salons
- séjours
- chambres
- literies
- fauteuils relax
- cuisines
- salles de bain
- aménagement de placards

Transport
Montage
Service après vente



24, rue Pierre-Bonnard - Carrefour des Mouillebœufs - 92260 Fontenay-aux-Roses - ☎ : 01 47 02 15 66

Serveur vocal et minitel

Renseignements administratifs



formants afin d'être en mesure de répondre au mieux et plus rapidement à l'attente du public : le minitel 3615 code " PREF 92 " a été entièrement réorganisé (contenu et graphisme) et un serveur vocal diffuse des renseignements administratifs sur 3 lignes spécialisées (à votre disposition pour répondre à vos questions 24 h/24, 7 jours sur 7).

Ces 3 numéros sont les suivants :

- **01 40 97 20 20** (renseignements sur les cartes grises, le contrôle technique des véhicules, la circulation routière, le permis de conduire, les CNI et passeports,...)
- **01 40 97 25 55** (renseignements concernant le sida et les adresses utiles, la drogue et les centres agréés par l'État, le logement social, le permis de construire, le RMI, les bourses d'études, les renseignements fiscaux, l'environnement,...)
- **01 40 97 29 92** (renseignements sur l'Éducation nationale, l'orientation des élèves, les avis de concours, les formations sportives, les infos jeunes, les aides à l'emploi, ...).

Le Centre administratif départemental s'attache depuis plusieurs années à améliorer la qualité de ses moyens de communication.

Il s'agit d'une préoccupation constante qui est l'expression d'une volonté affirmée de rapprocher l'administration des citoyens par l'amélioration de l'information.

À cet effet, le Centre administratif s'est doté d'outils télématiques per-

Écoute-Amitié

24 h d'écoute non-stop à Noël

L'association Écoute-Amitié a été créée par les petits frères des Pauvres pour contribuer à diminuer le sentiment de solitude des personnes âgées par le biais de relations au téléphone. Reconnue d'utilité publique, l'association " les petits frères des Pauvres " est Grande Cause Nationale pour l'année 1996. Un demi-siècle d'actions ayant pour but de lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes âgées de plus de 50 ans démunies, seules et en situations de précarité. Au-delà de l'aide matérielle, nous privilégions le soutien affectif et les relations humaines.

À Noël, le sentiment de solitude est encore plus fort; c'est pourquoi tous les bénévoles de l'association Écoute-Amitié se mobilisent et proposent 24 h d'écoute non-stop, du 24 décembre à 15 h au 25 décembre à 18 h, pour les personnes de plus de 60 ans qui souffrent de solitude.

Voici les numéros d'appel pour les 4 villes d'implantation des Hauts-de-Seine :

- à **Boulogne** : 01 41 41 98 61
- à **Levallois** : 01 47 37 56 43
- à **Montrouge** : 01 46 57 96 77
- à **Courbevoie** : 01 46 67 08 60

FENÊTRE SUR...

ANTONY
Du 19 au 23 décembre de 10 h à 19 h
" **Salon des artisans des Hauts-de-Seine** "
Exposition-vente d'une quarantaine d'artisans
En partenariat avec la Chambre des Métiers du 92
Salles Petresco et Dulac
(Cinéma Le Sélect) - Entrée libre
Renseignements : 01 40 96 72 90

BOURG-LA-REINE
Jeudi 19 décembre 1996 à 20 h 30
Concert de Noël
Hommage à Camille Saint-Saëns et Francis Poulenc, par l'orchestre de l'Ecole nationale de musique
Eglise Saint-Gilles de Bourg-la-Reine
Réservations :
CAEL : 01 46 63 76 96
ENM : 01 49 08 93 13

CHÂTENAY-MALABRY
Du 11 au 26 janvier 1997
42^e Salon de peinture et de sculpture du Groupe artistique de Châtenay-Malabry
À l'Hôtel de Ville
Renseignements : 01 46 83 46 83

FONTENAY-AUX-ROSES
Vendredi 13 décembre à 20 h 30
Réciprok en concert
1^{ère} partie : le groupe Metis-âge
Théâtre des Sources
Renseignements : 01 41 13 40 80/81

LE PLESSIS-ROBINSON
Du 3 au 31 décembre 1996
Exposition d'illustrations originales de Claude Ponti
Bibliothèque-Discothèque municipale
Section jeunesse
2, rue André-Le Nôtre
Entrée libre
Renseignements : 01 46 01 44 70

SCEAUX
Du 6 au 15 décembre 1996
16^e Foire aux Santons et Crèches de Provence
Exposition-vente
Ancienne mairie, place de l'église
Entrée gratuite
Renseignements : 01 41 13 33 00

CINÉMAS

ANTONY :
Le Select
Tél. 01 42 37 59 45

BOURG-LA-REINE :
Auditorium du conservatoire
Tél. 01 49 08 93 13

CHÂTENAY-MALABRY :
Le Rex
Tél. 01 46 30 58 05

FONTENAY-AUX-ROSES :
Le Scarron
Tél. 01 41 13 40 88

LE PLESSIS-ROBINSON :
Cinéma Gérard Philippe
Tél. 01 46 01 44 74

SCEAUX : Le Trianon
Tél. 01 46 61 20 52

THÉÂTRES

ANTONY :
Théâtre Firmin Gémier
Tél. 01 46 66 02 74

BOURG-LA-REINE :
Salle municipale
Tél. 01 46 61 80 01

CHÂTENAY-MALABRY :
Théâtre "La Piscine"
Tél. 01 46 83 83 87

FONTENAY-AUX-ROSES :
Théâtre des Sources
Tél. 01 41 13 40 80

LE PLESSIS-ROBINSON :
Centre Culturel du Pierrier
Tél. 01 46 30 45 29

SCEAUX : Les Gémeaux
Tél. 01 46 60 05 64

Permanences

Antenne de justice

L'antenne de justice intercommunale des Blagis, **10 rue de la Sarrazine à Bagneux**, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Elle propose les services d'information suivants, en consultation libre ou sur rendez-vous :

- Association d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP)
- Avocat
- Comité de probation
- Conciliateur civil
- Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse
- Juge des enfants
- Magistrats
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF
- Violences conjugales

Pour tout renseignement, appelez l'antenne de justice au 01 46 64 14 14.

Avocats

• A l'ancienne mairie (68 rue Houdan) le 2^e vendredi (de 18 h 30 à 20 h) et le dernier mardi (de 9 h à 10 h 30) de chaque mois.

• Au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux, le jeudi de 18 h à 20 h (inscription souhaitée à l'avance au 01 46 60 51 18).

Conciliateur

Le conciliateur des cantons de Sceaux et Châtenay-Malabry, reçoit sur rendez-vous, à la mairie de Châtenay-Malabry le 18 décembre de 14 h à 17 h. Prendre rendez-vous au 01 46 83 46 50.

Contrôleur des impôts

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 h à 16 h, à l'ancienne mairie, 68 rue Houdan.

Contrat de ville des Blagis

Permanences sur le contrat des Blagis : les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux, Sceaux.

Ecrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux, Sceaux.

Infos-consommateurs

Permanence au CSCB (2 rue du Docteur-Roux), le 2^e mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous auprès du CSCB : tél. 01 46 60 51 18.

Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy à l'animathèque-MJC 21 rue des Ecoles. Les mardi et vendredi de 10 h à 12 h au CSCB (2 rue du Docteur-Roux) et le 3^e mardi du mois de 10 h à 12 h. Permanence téléphonique 24h/24 : 01 46 60 41 44 22.

COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peuvent être laissés à la mairie de Sceaux auprès des différents groupes politiques appartenant au Conseil municipal.

Pour ce faire, il faut composer le :

01 41 13 33 59

Attendre le message qui vous indiquera comment procéder pour accéder à la boîte vocale correspondant à votre demande.

- GROUPE RPR, boîte vocale n° 5051
- GROUPE UDF, boîte vocale n° 5061
- AIMER SCEAUX ENSEMBLE, boîte vocale n° 5891
- LA GAUCHE UNIE À SCEAUX, boîte vocale n° 5071
- CITOYENS À SCEAUX, boîte vocale n° 5081

COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 01 41 13 33 00

■ MAIRE

Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, reçoit sur rendez-vous.

■ MUNICIPALITÉ

Bruno Philippe, 4^e maire adjoint délégué au Logement et à la Prévention santé, reçoit sur rendez-vous, le lundi de 16 h à 19 h.

Anne-Marie Lulan, conseiller municipal, assure la permanence du Logement, le jeudi de 16 h à 19 h à la mairie, sur rendez-vous.

Les autres membres de la municipalité reçoivent sur rendez-vous :

Jean-Louis Oheix, 1^{er} maire adjoint
Assistance du maire
Vie civique et participation
Qualité du service public
Relations avec les associations patriotiques

Philippe Laurent, 2^e maire adjoint
Finances - Informatique
Vie scolaire - Action éducative
Coordination des actions entre les domaines scolaire, culturel et sportif

Jacques Drocourt, 3^e maire adjoint
Relations avec les commerçants et artisans
Marchés d'approvisionnement
Sécurité - Police municipale

Hervé Audic, 5^e maire adjoint
Sport - Action sportive en direction des jeunes - Sport prévention

Maurice Aumage, 6^e maire adjoint
Environnement
Circulation et stationnement
Circulations douces
Transports en commun

Françoise Hennequin, 7^e maire adjoint
Action sociale

Bernard Créac'h, 8^e maire adjoint
Travaux
Patrimoine communal foncier et immobilier

Pierre Jaillard, 9^e maire adjoint
Action culturelle

Christiane Girardot, conseiller municipal délégué
Espaces verts

Christian Lancrenon, conseiller municipal délégué
Relations avec les entreprises
Emploi - Insertion des jeunes

Jean-Philippe Allardi, conseiller municipal délégué
Événements - Manifestations diverses

Germaine Pélegrin, conseiller municipal délégué
Politique de la Ville
Patrimoine culturel

Chantal Brault, conseiller municipal délégué
Action jeunesse
Relations avec les cités scolaires
Lakanal et Marie Curie
Information interne et externe

Alain Rivière, conseiller municipal délégué
Droit des sols

Jacques Steverlynck, conseiller municipal délégué
Affaires générales - État civil
Relations internationales
Jumelage

■ DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, reçoit sans rendez-vous à la mairie de Sceaux, le lundi 27 janvier 1997 de 17 h à 18 h 30.

Offres d'emploi

Recherche personnes sérieuses pour remplacement gardien d'immeuble pour mois d'août 97.
Tél. 01 47 02 48 69 (après 19 h 30).

Copropriété cherche personne habitant Sceaux ou proches alentours pour entretien, jardinage à mi-temps.
Tél. 01 46 83 87 26 (après 19 h 30).

Recherche jeune femme bonne présentation pour emploi 10h/semaine, voir mi-temps plus tard, pour effectuer courses professionnelles sur Paris depuis Sceaux. Tél. 01 46 61 66 34 (M. Rullière).

Cherche pers. sérieuse pour récupérer 2 enfants aux Clos St-Marcel à 16 h : lundi, mardi, jeudi, vendredi et les garder jusqu'à 18 h, période scolaire. Déclarée.
Tél. 01 46 83 94 62 (après 20 h).

Demandes d'emploi

Etudiant exp. des enfants, 18 ans, habitant Sceaux, cherche à faire baby-sitting soir ou week-end.
Tél. 01 46 60 87 26 (après 19 h).

Jeune femme portugaise bonnes réf. cherche heures de ménage ou repassage l'après-midi. Possède voiture.
Tél. 01 48 22 66 04 (après 12 h).

Dame sérieuse recherche travaux de secrétariat ou de comptabilité quelques heures/semaine. Tél. 01 47 02 68 35.

Homme, la soixantaine, possédant véhicule, peut rendre de petits services ou petits boulots les après-midi.
Tél. 01 46 60 26 83.

Dame cherche à s'occuper d'une personne âgée le matin et le week-end.
Tél. 01 43 50 51 23 (le soir après 20 h).

J.F. sérieuse recherche travail sur ordinateur. Possède PC Toshiba + imprimante Olivetti.
Tél. 01 47 02 65 34 (rép.).

Pers. de confiance, la quarantaine, bonne présentation, capable de tenir maison de façon autonome, cherche poste employée de maison ou dame de compagnie. Tél. 01 42 59 76 77.

Dame spécialisée en gériatrie propose ses services pour maintien à domicile : hygiène de vie, aide aux repas.
Tél. 01 46 61 98 58 (rép.).

Femme 50 ans, cherche travaux de secrétariat (bureaux, particuliers). Temps partiel ou à domicile.
Tél. 01 46 61 05 90.

Homme ex. artisan peintre OHQ, cherche emploi ponçage parquet, pose placoplâtre. Tél. 01 43 76 05 18.

Cherche heures de ménage, repassage, cuisine. Tél. 01 45 27 06 14.

Jeune fille bilingue anglais-français, cherche baby-sitting le week-end et les vacances scolaires. Tél. 01 41 13 89 25.

Femme cherche heures de ménage à temps partiel, à la journée ou demi-journée. Tél. 01 47 02 76 48.

J.F. cherche heures de ménage, repassage ou garde d'enfant ou personne âgée, bonnes réf. et expérience. Tél. 01 46 87 86 82.

Cherche à garder enfants + ménage et repassage. Tél. 01 64 63 58 39.

Cherche garde enfants ou pers. âgée ou quelques heures de ménage : mardi, merc. ou vend. 3 ans réf.
Tél. 01 45 60 06 01.

Etudiante, diplômée BAFA, cherche à garder des enfants. Possibilité de les chercher à l'école et aide à faire les devoirs. Tél. 01 48 73 14 73.

Dame exp. ferait heures de ménage et repassage. Tél. 01 48 34 86 48 (le soir).

Cherche garde d'enfants plein temps ou mi-temps. Tél. 01 47 97 40 73 (après 19 h).

Cours particuliers

Etudiante en thèse à l'Ecole centrale, donne cours maths, physique, chimie tous niveaux. Tél. 01 42 37 62 68 (rép.).

Etudiante licence d'anglais, donne cours de la 6^e à la terminale. Tél. 01 42 37 97 89 (avant 21 h 30) ou fax 01 47 02 06 65.

Normalienne, agrégée de lettres, propose cours de français et de philosophie aux élèves de lycée (méthodologie, prép. aux examens). Tél. 01 46 60 41 86.

Professeur agrégé donne cours de mathématiques, exp., réf. sérieuses. Tél. 01 46 60 30 27.

Etudiante donne cours d'espagnol tous niveaux à domicile. Tarifs intéressants. Tél. 01 48 73 14 73.

Professeur certifié de philosophie, Docteur de l'université de Paris IV, donne cours de philosophie et de français, préparation efficace au bac. Tél. 01 45 03 25 93.

Etudiant en licence donne des cours à domicile d'initiation et d'approfondissement en informatique (PC) : windows, excel, word, money. 80 F/h. Tél. 01 46 30 11 78 (Séverin).

Espagnol : je vous propose des cours de soutien à domicile. Diplômé de l'université de Madrid et en commerce international. 80 F/h.
Tél. 01 46 60 20 84 (Arnaud).

Institutrice propose suivis scolaires tous niveaux. Tél. 01 40 91 02 24.

Professeur lettres classiques donne cours de français, 6^e à terminale, remise à niv. bases ortho., grammaire, exp. écrite et méthodologie pour prépa. bac français. Tél. 01 48 76 05 67 (le soir).

Etudiante en maîtrise de maths à l'université d'Orsay, donne cours particuliers tous niveaux (100 F/h).
Tél. 01 40 91 97 38.

Ventes

Syndicat Intercommunal de Musique de Bourg-la-Reine/Sceaux vend imprimante Hewlett-Packart Deskjet 500, datant de 1991, en bon état. Tél. 01 41 87 22 32.

Vends Sega Mega Drive, 20 jeux + ADP pour jeux Jap + Master Système TBE 1 600 F. Chaussures Timberland T 45, 400 F. Karlkani T 45, 500 F.
Tél. 01 46 60 87 26 (après 19 h).

À vendre siège enfant pour vélo - Hamax Discovery 102 jusqu'à 6 ans : 300 F. Acheté 504 F à Usine Center.
Tél. 01 43 50 08 69.

À vendre veste blanche en laine fait main T 42/44 jamais portée, achetée 750 F. Prix à débattre
Tél. 01 43 50 51 23.

Vends fauteuil Louis-Philippe merisier 2 500F. Accessoires complets pour poissons : pompe centrifuge, pompe à air, mangeoire, etc. 300 F. Boîte aux lettres 100 F. Tél. 01 40 91 99 82.

Vends imprimante Stylus color pro 2 600 F. Mobilier bureau bois noir : bureau, caisson, chaise, biblio, portemanteau 700 F. Tél. 01 46 60 03 24.

Vends manteau vison blanc bordé renard T 42, avec sa toque assortie. Excellent état. Prix : 5 000 F.
Tél. 01 46 61 33 07.

Vends manteau vison marron foncé T 38 qualité mâle. Tél. 01 46 01 05 02 (10 h à 11 h 30).

Vends cape noire H/F. Tél. 01 46 60 30 21 (après 18 h et dimanche).

Vends poussette double face à face + capote 1 300 F. Tél. 01 43 50 20 55 (après 20 h 30).

Vends vélo garçon avec stabilisateurs 2/5 ans, TBE 450 F, valeur 800 F. Siège-auto 200 F. Armoire rangement grise 500 F. Tél. 01 46 83 92 05 (dom. rép.).

Vends cireuse lustreuse "Electrolux" bon état 300 F. Tél. 01 46 61 00 55 (dom.).

Immobilier

À louer Châtenay-Malabry, studio neuf 35 m², proche parc, cuis. américaine équipée, SDB, W.C., parking, cave. 3 150 F c.c. Tél. 01 47 02 39 07.

Vends pavillon entouré de jardins, 50 m parc Sellier, 200 m RER Robinson, sur 2 niv. 59 m² et rez de jardin 20 m². Extension possible. 1 300 000 F.
Tél. 01 47 02 55 40.

Loue 2 ch. meublées, tout confort à Sceaux. Tél. 01 46 61 16 48 (H. repas).

Loue Sceaux-Robinson, 3 p. 69 m² avec box, 1^{er} ét. dans pte résidence, idéal pers. âgée, sans frais d'agence, réf. sér. exigées. 5 800 F/mois + c.
Tél. 01 46 61 26 49.

St-Tropez à vendre beau 2 p. ensoleillé vue magnifique. 600 000 F.
Tél. 01 46 61 10 41.

Vends Verrières appt. 4 p. 80 m², 20 m² de terrasse, séj. 2/3 ch. cuis. coin repas, parc arboré 4^e ét. plein sud sans vis à vis. 1 180 000 F.
Tél. 01 69 20 62 93.

Paris 18^e emplacement privilégié au sommet de la Butte, proche Sacré Cœur appt. 3^e ét. bel immeuble, calme, sud, vue 980 000 F. Tél. 03 86 78 64 55.

À louer grand garage fermé.
Tél. 01 43 50 63 19 (après 20 h).

Vends Antony secteur parc Heller, RER B, 4 p. belles prestations, expo. E/O, séj., 3 ch. cuis. équipée, SDB avec fenêtre, W.C. séparé, chauff. ind., cave.
Tél. 01 42 37 28 13.

À louer local usage professionnel 12,5 m² dans appt. 53 m², avec médecin. Loyer 2 100 F/mois, 59 rue Houdan, zone piétonne.
Tél. 01 46 83 07 07.

Place du Général de Gaulle à louer réserve en sous-sol 16 m² environ.
Tél. 01 46 83 04 31 (après 19 h 30).

Jeune ménage cherche pt. pavillon avec jardin secteur Sceaux ou limite, libre ou loué. 850 000 F maximum.
Tél. 01 47 02 16 20.

Urgent, J.F. 40 ans, réf., auxiliaire de vie, recherche logement ind. à Sceaux chez pers. en difficultés en échange de ses services (poss. 1 chat).
Tél. 01 46 48 93 10 (rép.).

Chambre à louer meublée pour étudiant(e) 1 500 F/mois, rez-de-jardin, lavabo et plaque élect., partage SDB et machine à laver, prise tél.
Tél. Mme Desfond 01 46 61 29 05 ou 01 41 13 69 87 (rép.).

Divers

Cause décès, quel ami des oiseaux adopterait 3 inséparables plus une perruche dans belle grande cage, très bons soins souhaités.
Tél. 01 46 60 74 86.

DATES

Décembre

Dimanche 15

Dr LE VAN QUYEN
123-125 rue Houdan.....01 43 50 07 74

Pharmacie Laverdet
106 rue Houdan01 46 61 00 62

Mme THIRIET
31 rue Houdan01 46 61 98 03

Dimanche 22

Dr METAYÉ
31 rue des Pépinières.....01 60 11 46 65

Pharmacie Demouy
43 rue des Coudrais01 47 02 40 44

Mme LE MERRER (Châtenay-Malabry)
3 allée des Mouillebœufs01 47 02 11 81

Mercredi 25

Dr BESSIÈRE
59 rue Houdan01 46 83 07 07

Pharmacie Benhamou (Bourg-la-Reine)
56 bis av. du Général Leclerc01 46 61 87 29

Mme MERCIER
10 rue Florian01 43 50 13 93

Dimanche 29

Dr ROMEO
18 bis rue de Fontenay01 43 50 80 19

Pharmacie Varin
45 rue Houdan01 46 61 00 91

Mme GAUD-VIEL
17 av. de Poitou01 47 02 30 80

Janvier

Mercredi 1^{er}

Dr RAIX
50 rue des Chênes01 46 61 16 05

Pharmacie Luporsi (Bourg-la-Reine)
96 av. du Général-Leclerc01 46 61 96 96

Mme SAVOYE-RIEUNAU
31 allée de Trévisse.....01 46 60 16 66

Dimanche 5

Dr SEBAOUN
7 av. des Quatre-Chemins01 43 50 17 36

Pharmacie du Chambord
144 bis av. du Gal-Leclerc (RN 20)..01 43 50 03 00

Mme PANZOUSKI
10 rue Florian01 47 02 24 23

Dimanche 11

Dr SILBERT
92 rue Houdan01 46 61 07 82

Pharmacie Pompéi
178 rue Houdan01 47 02 77 97

Mme THIRIET
31 rue Houdan01 46 61 98 03

Dimanche 19

Dr TOURNERIE
112 bis rue Houdan01 46 83 09 09

Pharmacie Laverdet
106 rue Houdan01 46 61 00 62

Mme LE MERRER (Châtenay-Malabry)
3 allée des Mouillebœufs01 47 02 11 81

Isabelle Eichelbrenner, orthoptiste, vous fait part de l'ouverture de son cabinet au 112 bis, rue Houdan. Tél. 01 46 60 32 53.

Le docteur Besnard (tél. 01 46 61 02 45) a été désigné en qualité de médecin de l'Etat civil, pour les constatations de décès. Toutefois, les week-ends et jours fériés, en son absence et à titre exceptionnel, les constatations de décès peuvent être effectuées par le médecin de garde de Sceaux.

Les services de garde s'effectuent : pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12 h au lundi 7 h, pour les pharmacies, du samedi 12 h au lundi 14 h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS 17 ou 01 41 13 40 00

POMPIERS 18 ou 01 47 02 09 38

CENTRE ANTIPOISONS 01 40 37 04 04

DROGUE INFO SERVICE 08 00 23 13 13

SIDA INFO SERVICE 0 800 840 800

MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence) 15

DENTAIRE (service d'urgence)

(Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h 17 h) 01 47 78 78 34

AMBULANCES (Jour et nuit) 01 46 31 69 22

AMBULANCE LEROY 01 46 63 24 31

GAZ (service d'urgence) 01 47 35 27 59

ÉLECTRICITÉ (service d'urgence) 01 47 35 54 90

TAXIS (Bourg-la-Reine) 01 46 61 00 00

SNCF (Renseignements) 08 36 35 35 35

SOS AMITIÉ 01 46 21 31 31

*Clinique
Ambroise Paré*

*Polyclinique
de Bourg-la-Reine*

CHIRURGIE

- Générale
- Gynécologique
- Coelio-chirurgie, microchirurgie
- Esthétique et plastique
- Veineuse

MATERNITÉ

- Préparation à l'accouchement, jacuzzi
- Cours en piscine, péridurale
- Surveillance pédiatrique
- Echographie-Doppler
- Gynécologie

URGENCES 24 H/24

CHIRURGIE

- Orthopédique / Traumatologie
- Viscérale et digestive
- Vasculaire
- Gynécologique / Urologique
- ORL / Stomatologie
- Ophtalmologie

MÉDECINE

- Cardiologie / Rhumatologie
- Pneumologie / Gastro-entérologie
- Cancérologie / Endocrinologie

**RADIOLOGIE - KINÉSITHÉRAPIE
CHIRURGIE AMBULATOIRE**

2 rue Léon Bloy
92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 45 36 51 36

12 boulevard du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 45 36 53 53

Champion

Supermarché Champion

50/56, boulevard Joffre à Bourg-la-Reine

Tél. 01 46 65 56 46

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h 30

Parking de 180 places

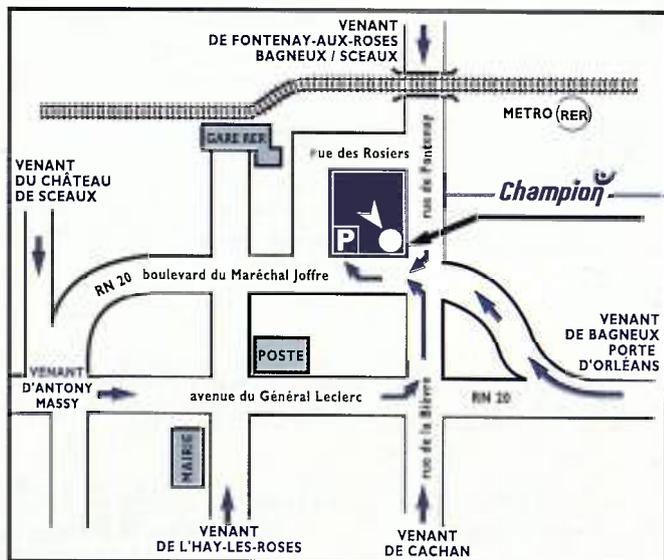
sous le magasin (entrée : Bd. Joffre)

Services

- **Livraison à domicile :**

(à partir de 500 F d'achat + 20 F prise en charge)

tous les jours (sauf mercredi)



- Pressing
- Cordonnerie - clés minute
- Cabine photo
- Photocopie
- Stand fleurs et plantes
(sauf lundi et mercredi matin).